

# Le Castellias

*Journal Municipal*

**Juillet 2019**

**Numéro 11**

*Commune de Sainte-Anastasie*





*Votre distributeur de gaz  
vous souhaite un bel été !*



# DISTRIGAZ30

***Votre distributeur de gaz à domicile***

***Bouteilles  
livrées***

**BUTANE  
PROPANE  
CARBURATION**

**13Kg**  
Butane  
Propane

**29€**

**35Kg**  
Butane  
Propane

**79,90€**

***Livraison gratuite  
à Sainte-Anastasie***

**Moyens de paiement : Chèque / CB / Virement**

**☎ 06 22 31 57 99**

**☎ 04 66 57 98 03**

**[www.dstrigaz30.com](http://www.dstrigaz30.com)**





# INFORMATIONS PRATIQUES



La réalisation du Journal Municipal dépend de la participation financière des annonceurs.

Pour toute insertion ou renseignement, merci de prendre contact avec :

Corinne TIXADOR  
Tél. 06 11 36 09 69  
lecastellas30190@orange.fr

Le Journal Municipal est distribué dans vos boîtes aux lettres et disponible sur le blog communal. Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à nous le signaler par mail : lecastellas30190@orange.fr

## VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !!!

*Toutes remarques et suggestions sont les bienvenues.*

*Vous pouvez donner votre avis sur ce journal, proposer des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques et ce, que vous soyez association ou particulier.*

*N'hésitez pas à vous faire connaître à l'adresse suivante : lecastellas30190@orange.fr*

## Journal Municipal

Directeur de la Publication : Gilles TIXADOR  
Conception et réalisation : Corinne TIXADOR  
Maquette : Com' Equinoxe / Tél. 06 12 78 12 38  
Photos : Alain FOURES  
Régie publicitaire :  
Laurence DURAND - Secrétaire Générale  
Impression : JF IMPRESSION  
296, rue Patrice Lumumba - 34072 Montpellier  
Tirage : 1000 exemplaires / Dépôt légal à parution

## LA MAIRIE

110, rue de l'Hôtel de Ville - Russan  
30190 SAINTE-ANASTASIE  
Tél. 04.30.06.52.00 - Fax 04.66.81.02.28  
Mail : mairie@sainte-anastasié.fr

Blog officiel de la commune :  
**steanstasiégard.canalblog.com**

### Jours et horaires d'ouverture de la Mairie au public

- Lundi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mardi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mercredi : de 08h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
- Jeudi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Vendredi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi

### Lignes directes des services de la Mairie :

**Urbanisme : 04.30.06.52.04**

L'après-midi du lundi au jeudi  
Accueil en mairie le mercredi a.m.

**Location de salle ou de matériel : 04.30.06.52.03**

Le matin du lundi au jeudi

**Comptabilité : 04.30.06.52.03**

Le matin du lundi au jeudi

**Agence postale : 04.66.03.85.34**

Tous les matins de 9h00 à 12h00

**L'agence postale sera fermée du lundi 29 juillet inclus au vendredi 16 août 2019 inclus**



Porche de Campagnac



## SOMMAIRE

Informations pratiques .....	p 1
Vie Locale .....	p 4
Vie Culturelle et Associative .....	p 28
Informations générales .....	p 42







**D.C.M.C**  
**MAISON OSSATURE BOIS**  
 DE CORO Maxime - Artisan Charpentier

**ÉTUDES PERSONNALISÉES**  
 Technique économie & Graphique sur logiciel 3D

☎ 06 81 39 32 33

**VALÉRIE NAILS EFFECT**

- Mains : semi-permanent, gel uv, nail art
- Pieds : semi-permanent
- Cils : rehaussement de cils, teinture
- Autres prestations à venir



SUR RDV  
 30190 Sainte Anastasie  
 06 82 27 79 21  
 Fb: valerienailseffect

Vente - Location - Gestion

**PENNA** FANY  
 IMMOBILIER Gérante

www.penna-immobilier.com

04 66 63 87 90  
 06 27 08 44 79

Avenue de la République - 30190 Saint-Chartes  
 penna-immobilier@orange.fr

**Galizzi TP**

Travaux publics - Canalisations - Terrassements  
 V.R.D. - Carrière

10, rue de l'Egalité  
 30190 Garrigues Ste-Eulalie

Tél : 04 66 81 20 77  
 Fax : 04 66 81 24 18  
 galizzi.seeg@wanadoo.fr

**BASS JEAN-MARC**

Electricité - Plomberie - Carrelage - Espaces verts  
 Entretien piscine - Menuiserie - Maçonnerie  
 Métallerie - Isolation- Peinture - Logistique

**30190 Sainte-Anastasie**  
**Portable**  
**07 822 835 68**



jean.marc.bass@gmail.com  
 SIREN : 799 215 801



Chères Anastasiennes, Chers Anastasiens,

Depuis cinq années, de plus en plus de changements ou de durcissements de réglementations contraignent les élus dans l'administration quotidienne de leurs communes. La loi ALUR, promulguée le 24 mars 2014 prévoyant déjà la caducité des Plans d'Occupation des Sols (POS) au 26 mars 2017, est venue confirmer une volonté gouvernementale de changements importants des règles d'urbanisme.

Contrairement aux idées reçues ou propagées, rester au Règlement National d'Urbanisme (RNU) ne permettra pas de répondre, de manière plus favorable, aux doléances de quelques propriétaires en recherche de viabilisation de leurs terrains, que le projet de PLU en cours d'élaboration (article en pages 4 et 5). Concevoir, arrêter et obtenir l'approbation d'un PLU, même en intégrant ces nouvelles règles, permettra de poser les bases d'un futur développement cohérent de notre territoire à l'occasion de révisions allégées.

Ce que certains pourraient interpréter comme un manque d'ambition de la part d'une équipe municipale, sont des décisions responsables, transparentes et répondant aux attentes d'une majorité des habitants, qui permettront aux élus de conserver ou de retrouver la confiance de leurs administrés.

Outre une intégration préventive des divers risques dans les règlements des zonages de ce nouveau document, c'est également une interprétation parfois aléatoire du RNU par les services instructeurs pouvant favoriser une spéculation motivée par des intérêts privés qui veut également être évitée.

Il en va de même avec le souhait de poursuivre la gestion communale en « bon père de famille » qui a permis de maîtriser les dépenses de fonctionnement de 20% entre 2013 et 2018 et de ce fait, d'augmenter les investissements. Une gestion rigoureuse au quotidien qui a également permis d'une part, de ne pas être obligés d'appliquer les augmentations considérables des taux d'impositions suggérés par les magistrats de la Chambre Régionale des Comptes, en 2016 et 2017, suite à l'audit réalisé durant l'année 2015.

Après une augmentation de 2% de la fiscalité en 2018 (compensée par une baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), l'équipe municipale, consciente du malaise social, a choisi de ne pas augmenter les Taxes Foncières Bâties et les Impôts Locaux cette année.

D'autre part, à la lecture de tableaux de situation financière provenant d'un organisme bancaire ou de notre trésorerie voici quelques semaines, ces 5 années de gestion ont permis aujourd'hui à Sainte-Anastasia de se retrouver dans les moyennes nationales des communes de mêmes « strates » (catégories de même taille en nombre d'habitants). Seul

le poids des crédits (Taux d'endettement) réduit encore les possibilités d'investissement pour plusieurs années.

Les difficultés rencontrées ne doivent pas être un motif pour l'immobilisme mais obligent tout élu responsable à faire des choix à court terme

tout en préparant de futures réalisations. Plusieurs projets structurants concernant des axes majeurs de notre commune ont déjà fait l'objet d'un positionnement auprès des services du Département pour une co-maîtrise d'ouvrage. Les années d'anticipation permettent à Nîmes-Métropole ou au Syndicat Mixte d'Electrification du Gard une planification pluriannuelle des travaux correspondant à leurs compétences respectives et à la commune, l'optimisation des demandes de subvention... Ainsi, même si le chantier de la Rue du Castellas/Avenue du Gal de Gaulle a pris du retard, son prolongement Avenue du 19 Mars 1962 est déjà programmé, ainsi que d'autres voies les années suivantes.

Toutefois, divers autres travaux (de réfections ou d'entretien de voiries, rénovation des toitures de nos écoles...) seront réalisés durant le second semestre. Au respect d'un « Cycle électoral du goudron » que certains élus réservent aux périodes pré-électorales, la municipalité préfère poursuivre cette restructuration entreprise voici bientôt six ans. Pour exemple et durant les mois écoulés, vos élus ont fait le choix du recrutement d'un agent destiné au renforcement de l'équipe technique. Outre l'entretien général de notre commune, cette personne réalise divers travaux plus spécifiques permettant une plus grande autonomie et réactivité dans la maintenance et l'entretien du patrimoine communal ; ceci, sans augmenter la masse salariale de notre commune.

A quelques jours du début de notre fête votive, nous souhaitons à la jeune équipe du comité des fêtes la même réussite que l'année dernière.

Je me joins aux membres du conseil municipal afin de vous souhaiter, à toutes et à tous, un très bel été et les meilleures vacances possibles sous le signe de la sérénité.

Chaleureusement



**Gilles TIXADOR**  
Maire de Sainte-Anastasia



## Finalisation du projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la commune de Sainte-Anastasié

Suite à la loi ALUR (« pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové »), depuis le 27 Mars 2017, toutes les communes encore sous le régime d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) et dont l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) n'était pas achevée, sont repassées automatiquement sous le régime du Règlement National d'Urbanisme (RNU), ce qui est le cas de Sainte-Anastasié.



### Pourquoi un PLU ?

Le RNU, comme son nom l'indique, est un règlement « généraliste » applicable sur tout le territoire national bien loin de certaines réalités ou risques tels que ceux que nous connaissons à Sainte-Anastasié... Les autorisations ou les permis de construire sont instruits, validés ou refusés par les services de l'Etat ou de la Communauté d'Agglomération après une « interprétation » de ces règles de manière souvent uniforme sur tout le territoire d'une commune. Il engendre une réelle perte de contrôle de l'urbanisation par les communes au profit des Préfectures.

Début 2014, le précédent projet de PLU élaboré par l'ancienne municipalité a reçu un avis défavorable des services de la Préfecture, en ces termes : « ... le besoin de votre estimation de croissance annuelle est largement surdimensionnée. En effet, la superficie totale ouverte à l'urbanisation de votre projet représente 14 ha. De plus l'estimation des disponibilités foncières au sein du tissu urbain est constitué d'environ 5 hectares ... ». L'insuffisance de la prise en compte du risque FEU DE FORET, ainsi que le risque INONDATION, rappelé par le PPRI prescrit le 26 novembre 2013 étaient également relatés dans le courrier du Préfet.

Dans les années à venir, la mise en place d'un PLU permettra de poser les bases de règles communales qui seront prises en compte dans le cadre d'une possible élaboration d'un futur PLUi (Plan Local Urbanisme INTERCOMMUNAL); en l'absence d'un document déjà existant sur la commune, le PLUi déterminera les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes (secteurs constructibles, formes urbaines, secteurs naturels, terrains réservés pour la création d'équipements publics, ...) et pourra proposer des règles plus adaptées aux 39 communes de l'Agglo que celles envisagées par les habitants de notre village.

Enfin, l'élaboration d'un PLU permettra de ne plus gérer l'ensemble de la commune au « coup par coup », au fur et à mesure des demandes de permis de construire ou de divisions de parcelles, sans règlement adapté à chaque zone de nos villages et sans tenir compte des risques (inondations, ruissellements ou feux de forêts).

### Quelles sont les conséquences du vote d'un PLU ?

Voter un PLU n'est pas une décision immuable. D'ici quelques années, une évolution démographique et les possibilités d'urbanisation des « dents creuses » éclusées peuvent nécessiter l'ouverture de nouvelles zones à urbaniser et justifier la réalisation d'une « révision allégée » de notre PLU. Une ou plusieurs nouvelles extensions, toujours en cohérence avec les contraintes environnementales, ne sont pas incompatibles, avant une échéance initiale de ce PLU, prévue à l'horizon 2030.

### Comment élabore-t-on un PLU ?

Le PLU est un document extrêmement encadré et de nombreuses contraintes sont à respecter lors de son élaboration : La loi Grenelle II, la loi ALUR, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Sud Gard, le Programme Local d'Habitat de Nîmes-Métropole, le site classé de l'ensemble des Gorges du Gardon, du Pont du Gard et des garrigues nîmoises, le Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI), **pour lequel le conseil municipal a rendu un avis favorable à l'unanimité le 13 avril 2016, après l'enquête publique.** S'en sont suivies les permanences du commissaire enquêteur présent en mairie les 26 avril 2016, 18 mai 2016 et 31 mai 2016.





La procédure et le calendrier de mise en place du PLU sont également extrêmement stricts et garantissent ainsi sa **totale transparence**.

Deux réunions publiques destinées à exposer les détails du projet ont déjà eu lieu : jeudi 02 mai et mardi 02 juillet 2019. L'arrêt du projet de PLU en conseil municipal est prévu à la mi-juillet 2019. A l'issue, le dossier sera transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées (PPA) qui sont entre autres les Services de Nîmes Métropole, le Département, la chambre des métiers, la chambre d'agriculture... et qui vont s'assurer de la bonne prise en compte des lois et règlements. Celles-ci disposent d'un délai de 3 mois pour émettre leurs remarques.

L'Enquête Publique est, quant à elle, prévue après le délai des avis des PPA, soit à l'automne 2019 : durant un mois, les habitants pourront venir **consulter l'ensemble du projet de PLU arrêté ainsi que les avis émis par les PPA. Ils pourront effectuer leurs remarques et demandes auprès du Commissaire Enquêteur qui sera spécialement désigné par le Tribunal Administratif pour l'occasion.**

### [Quel avenir souhaitons-nous pour notre commune ? Quel cadre de vie souhaitons-nous ?](#)

Le PLU prévoit de diviser la commune en différentes zones portant chacune une appellation (zone U, AU, N,...) et faisant chacune l'objet d'une réglementation particulière : vocation urbaine, agricole ou naturelle... Chaque zone possèdera son propre règlement. C'est sur la base de ces prescriptions que seront accordés ou refusés les permis de construire, de démolir, d'aménager...

Il prévoit également plusieurs variantes au niveau des zones UC (zone urbaine de densité variable avec des constructions organisées en ordre discontinu) : en fonction des risques (Inondations et/ou ruissellement), seront prévus une densification régulée par la mise en place de pourcentages appropriés d'Emprise au Sol (ES), des Espaces Libres (EL) non imperméabilisés, mais également des distances à respecter par rapport aux clôtures facilitant le passage des eaux...

Plus de 30 ans après les inondations de 1988, des maisons implantées aux abords des Cadereaux Nîmois (l'équivalent de nos Talwegs) viennent d'être démolies... Notre PLU prévoit donc des zones inconstructibles au niveau des Talwegs de Sainte-Anastasie, aujourd'hui identifiés grâce à deux études hydrauliques.

Chacun comprendra que la réglementation ne peut pas être la même si le projet de construire se situe au centre de l'un de nos hameaux ou dans une zone soumise à un risque de ruissellement ! Nous savons par expérience les risques que nous courrons et nous ne souhaitons pas amplifier les erreurs passées en matière d'urbanisme, telles que celles qui ont autorisé le maintien et l'extension d'une maison dans le lit d'un Talweg et qui auraient pu coûter la vie à plusieurs de nos concitoyens en octobre 2014.

Il n'est pas non plus possible de comparer le développement de nouvelles zones constructibles de Sainte-Anastasie avec les possibilités d'autres villages de Nîmes-Métropole, ceci pour au moins deux raisons :

- D'une part, il est plus facile « d'ouvrir » de nouvelles zones autour d'un seul centre ancien tout en respectant les diverses réglementations, alors que Sainte-Anastasie compte trois cœurs de villages et un étalement urbain sur plus de 6 kilomètres. Les différences de reliefs entre le Nord (zones agricoles) et le Sud (Gorges du Gardon) de ces zones avec des risques importants d'inondations par la montée des eaux du Gardon (2002) d'un côté et de forts ruissellements (2014) de l'autre, imposent aux élus l'intégration de ces « dangers » dans leur PLU.
- D'autre part, ces communes, qui ouvrent de nouvelles zones constructibles, possédaient déjà un PLU finalisé dans lequel apparaissaient des zones (1AU ou 2AU) à urbaniser à plus ou moins long terme avant la mise en place de ces nouvelles réglementations.

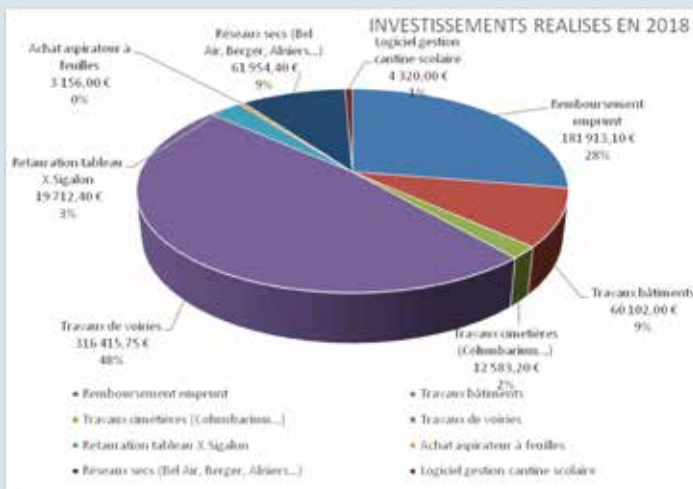
En tant qu'élus, notre responsabilité est de protéger Sainte-Anastasie et ses habitants. Que ce soit à court terme face à des projets de maisons réalisés suite à des divisions parcellaires actuellement non réglementées pour lesquels le vide juridique du RNU rend la commune impuissante, prend les riverains en otages et donne naissance à des conflits de voisinages (comme c'est le cas dans une partie du centre de Russan) mais également dans une démarche à moyen et long terme en organisant et maîtrisant le développement de notre belle commune.



## Les Finances Communales

### INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2018 (MONTANTS EN EUROS)

Remboursement emprunt	181 913,10
Travaux bâtiments	60 102,00
Travaux cimetières (Columbarium...)	12 583,20
Travaux de voiries	316 415,75
restauration tableau X.Sigalon	19 712,40
Achat aspirateur à feuilles	3 156,00
Réseaux secs (Bel Air, Berger, Alisiers...)	61 954,40
Logiciel gestion cantine scolaire	4 320,00



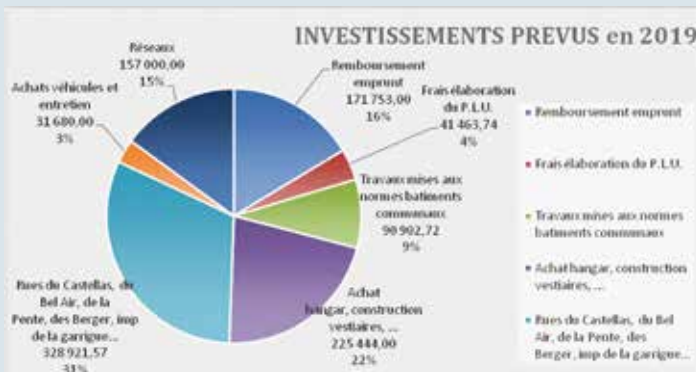
Cette année encore, la municipalité vous présente le détail des investissements réalisés au cours de l'année écoulée et les investissements prévus en 2019. **Grâce à plusieurs années de maîtrise des dépenses, 2018 aura été le 1er budget pour lequel le montant des travaux de voirie est supérieur au remboursement de l'annuité des emprunts** : ainsi, l'avenue Général de Gaulle, la rue des Bergers, la rue du Cimetière, les chemins du Rieu et de Blauzac, l'Avenue du Marel... ont été remis en état.

### En 2018, le budget aura à nouveau été impacté par des travaux et les frais de fonctionnement du foyer communal :

- 17 342,00 € ont été consacrés aux réparations ou mises aux normes du bâtiment,
- 428,47 € à la consommation d'eau potable,
- 9000,00 € environ à l'électricité,
- 1 083,85 € en location de chauffages mobiles suite aux pannes du système principal en hiver,
- 1 113,00 € en abonnements téléphoniques (Principalement pour le téléphone de secours ascenseur).

### PRÉVISIONS D'INVESTISSEMENTS 2019 (MONTANTS EN EUROS)

Remboursement emprunt	171 753,00
Frais élaboration du P.L.U.	41 463,74
Travaux mises aux normes bâtiments communaux	90 902,72
Achat hangar, construction vestiaires, ...	225 444,00
Rues du Castellás, du Bel Air, de la Pente, des Bergers, Imp de la Garrigue...	328 921,57
Achats véhicules et entretien	31 680,00
Réseaux	157 000,00
<b>Total</b>	<b>1 047 165,03</b>



Cette année, la municipalité devrait aboutir dans la procédure d'acquisition du hangar mis à la vente Avenue du Marel et destiné à recevoir le nouvel atelier municipal. Le conseil municipal délibèrera sur cette acquisition dès réception du document d'arpentage et la réalisation d'un bornage nécessaire à la signature d'un compromis de vente. Après une longue période de travaux de renforcement et de rénovation des divers réseaux, réalisés en collaboration entre la mairie, le SMEG et Nîmes Métropole, les rues des Bergers (deuxième partie), du Bel Air, de la Pente, seront enfin regoudronnées, de même que d'autres parties de voiries très endommagées. La rue du Castellás sera également revêtue d'un enrobé à l'issue des divers travaux de rénovation des réseaux secs et humides dont l'acheminement de la fibre professionnelle aux écoles.

La mise aux normes des locaux de notre stade et les rénovations des toitures de nos écoles maternelles et élémentaires feront également parties de l'ensemble des investissements 2019.

#### COÛT du JOURNAL MUNICIPAL "Le Castellás"

	2017	2018
Recettes	4145,00	4545,00
Dépenses	3365,00	3761,00
RESULTAT	780,00	784,00

Depuis bientôt 6 ans, votre Journal Municipal n'est plus une charge financière pour notre commune.







## ► DES TRAVAUX EN « RÉGIE »

Outre l'entretien courant des rues et les interventions rapides et courantes, nombre de petites communes ont fait le choix de sous-traiter l'intégralité des travaux qui ne font pas partie des compétences reprises par les intercommunalités. Le terme « RÉGIE », pour les non-initiés aux appellations administratives, consiste à confier la réalisation à un personnel communal des travaux demandant certaines compétences dans des domaines tels que la maçonnerie, la plomberie, la ferronnerie ou encore le carrelage et pour lesquels certaines collectivités font appel à des professionnels. Vos élus ont fait majoritairement le choix, sans augmenter la masse salariale municipale, de recruter un personnel qui s'est vu confier la tâche de réaliser divers travaux incontournables devenant ainsi plus abordables pour notre budget communal.

En voici quelques exemples :

Après avoir « muré » les accès du rez-de-chaussée, la fabrication et la pose d'une porte sont venues assurer la sécurisation de « l'ancienne cure » qui jouxte l'église de Russan dont la bibliothèque avait été saccagée il y a deux ans. Les adhérents de la FNACA et l'Association des Parents d'Elèves peuvent à nouveau utiliser ce bâtiment.



La réalisation de l'escalier de secours de « l'algéco » des écoles.

L'isolation des 21 fenêtres des salles de classe durant les vacances de Noël et un gain de plusieurs degrés de chaleur.

La réalisation, avec le concours de M. DAIGNES, conseiller municipal, d'une extension du réseau de chauffage de la cantine vers l'entrée et les cuisines.

La pose de la clôture sécurisant le mur de soutènement rue du réservoir.



La réalisation d'une clôture limitant l'accès au toit de l'école élémentaire.



La réalisation d'un quai sécurisant l'entrée piétonne de la mairie.



Toujours avec le concours de M. DAIGNES, l'isolation des conduits de chauffage et climatisation du foyer communal.



## Travaux

### ► TRAVAUX BEL AIR – BERGERS - PENTE



Dans le précédent numéro de notre journal municipal, divers travaux concernant l'ensemble des réseaux dans le secteur de la Rue du Bel Air étaient annoncés. Réalisée simultanément par Nîmes Métropole et le SMEG (Syndicat Mixte d'Electrification du Gard), cette nouvelle tranche de



travaux se termine. Ce chantier de rénovation et de renforcement des réseaux aura dépassé l'emprise initialement prévue pour atteindre la rue de la Pente et de la Calade. Tout comme pour la rue du Castellas, la société Véolia a été sollicitée afin d'assurer une remise à niveau des raccordements des abonnés avant les réfections de voiries.

### ► UNE BORNE INCENDIE RUE DE LA PAIX

Dans le cadre des travaux de renouvellement et de modernisation du réseau de distribution d'eau potable au niveau de la Rue de la Paix à Russan réalisés par Nîmes-Métropole, la mairie a profité de la pose de nouveaux tuyaux pour ajouter un poteau incendie dans ce secteur. Jusqu'alors, aucune borne incendie ne permettait la défense de cette partie du village dont la topographie rend difficile une intervention des véhicules de secours. Le choix du lieu validé par les sapeurs-pompiers, un poteau et sa protection ont été commandés et implantés conformément aux prescriptions fournies par le SDIS. Des travaux de soutènement de la chaussée devant être réalisés par le Conseil départemental juste à proximité de cette nouvelle installation, la mairie profitera de cette intervention pour installer, dans ce même secteur, du mobilier urbain destiné à limiter le stationnement à proximité de l'intersection tout en augmentant la sécurité pour les piétons.



### ► MISE AU NORMES DU FOYER COMMUNAL



Lors de sa mise en service en 2008, notre foyer municipal n'a pas fait l'objet d'une réception des travaux ; certains points, aujourd'hui, ne répondent pas aux exigences de la commission de sécurité. Si depuis cinq ans la situation a évolué, un point important vient d'être résolu après plus de 7000 euros d'investissement. Jusqu'alors, en cas d'incendie pour des raisons de sécurité, les sapeurs-pompiers n'auraient pu intervenir sur le bâtiment sans que l'alimentation des panneaux photovoltaïques ne soit coupée. Après avoir localisé les fils d'alimentation du système dans la structure du bâtiment, des nouveaux câbles ont été déployés via les faux plafonds, permettant ainsi la

pose d'un disjoncteur extérieur destiné aux services de secours. Au fil des prescriptions, la mise aux normes du bâtiment se poursuit.

### ► LES JARDINIÈRES



Si les plans du moule nécessaires à la conception ont été réalisés par d'autres élus, c'est Denis PELEGRIN, Conseiller Municipal, qui s'est chargé de sa construction avant de le confier à nos agents municipaux. Afin de favoriser cet embellissement orchestré par M<sup>me</sup> Marie-Josée ORTA, membre de l'Association du Patrimoine, la mairie fournit tous les matériaux permettant à nos employés la réalisation des jardinières. C'est également nos agents qui en assurent la mise en place et le remplissage de terre avant que la décoration ne soit, pour certaines d'entre elles, confiée à la créativité des enfants de notre centre de loisirs animé par M<sup>me</sup> Stéphanie GIRARD.



## ► LE PLUVIAL RUE DE RUSSAN A AUBARNE

Les études réalisées sur notre territoire communal après les intempéries d'octobre 2014 ont mis en évidence des axes de ruissellement important en milieu naturel qu'il est impératif de ne pas obstruer et d'autres en milieu urbain qu'il faut agencer de manière à augmenter leur efficacité en matière de protection des personnes et des biens. C'est le cas du « talweg » qui coupe le chemin de Russan à Aubarne dont les dégâts avaient mis en évidence la présence de réseaux d'eau et d'assainissement en son centre.

Nîmes-Métropole, ayant depuis compétence en matière de pluvial, a entrepris l'étude et la réalisation de divers travaux de sécurisation qui, outre l'aspect financier, sont parfois longs à mettre en œuvre pour lesquels l'achat de foncier est incontournable. Ce fut le cas pour cet ouvrage destiné à freiner et guider les eaux tout en protégeant les réseaux enterrés juste en dessous tout en permettant un accès libre aux agents de maintenance. D'autres points de notre réseau de pluvial feront l'objet de travaux après les études et la validation des services communautaires.



## ► LES TOITURES DES APPARTEMENTS COMMUNAUX

Les intempéries de 2014 ont mis à mal les toitures de nos appartements municipaux à vocation sociale situés à Aubarne. En début d'année, les subventions obtenues, ajoutées aux investissements communaux, ont enfin permis leurs rénovations. Afin d'associer l'esthétisme à une étanchéité plus performante et après une révision de la charpente, la pose de panneaux sous tuiles revêtus de tuiles vieilles a été retenue.

Une réfection des faitages et rives est venue parfaire cette rénovation.



## ► L'ACHAT DES VÉHICULES DE LA MAIRIE



Acheté il y a presque vingt ans, le camion benne utilisé par nos employés municipaux ne répondait plus aux critères demandés lors de la visite de contrôle technique. Plusieurs milliers d'euros de réparations auraient été nécessaires afin d'espérer un avis favorable lors de la contre-visite. A de futures réparations coûteuses et régulières à fond perdu sur un vieux véhicule, vos élus ont préféré l'investissement. Après une mise en concurrence de plusieurs concessionnaires, c'est finalement RENAULT qui a proposé le véhicule répondant

aux critères recherchés, le meilleur tarif et repris notre vieux camion que la commune ne pouvait pas vendre sans contrôle technique.

Le recrutement d'un troisième agent technique dont la polyvalence et l'autonomie l'amènent à intervenir, le plus souvent seul, afin d'assurer diverses missions de maintenance des bâtiments communaux, nécessitait l'acquisition d'un véhicule utilitaire adapté. Pour des raisons de maîtrise des budgets communaux, c'est finalement l'achat d'un RENAULT Kangoo d'occasion pourvu de casiers de rangement et d'une galerie qui a été retenu.



## Travaux

### LA FIBRE

#### ► LES TRAVAUX RUE DU CASTELLAS

L'urbanisation de notre commune sur les hauteurs ainsi que la présence de nos écoles et de la crèche ont fait de l'axe Rue du Castellas, Avenue du Général de Gaulle et de l'Avenue du 19 Mars 1962 un axe structurant de notre commune très fréquenté. Raison pour laquelle la municipalité a orienté ses premiers travaux de voirie importants dans ce secteur. Même si les diverses études et les demandes de subventions concernant la deuxième tranche de travaux (Av du 19 Mars 1962) sont en cours et les travaux Av du G<sup>al</sup> de Gaulle pratiquement achevés, une rénovation totale de la Rue du Castellas s'imposait.

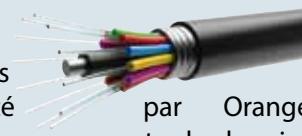
Depuis la parution de notre dernier Journal Municipal, la commune a profité des subventions du SMEG et inscrit à ses investissements la réhabilitation de tous les réseaux « secs », de l'éclairage public et permis ainsi l'enfouissement programmé de l'une des dernières lignes hautes tension encore présentes au-dessus des habitations de cette voie. Compte tenu de l'état de la chaussée, la mairie a sollicité les services de Nîmes Métropole afin qu'un état de lieux des réseaux « humides » soit réalisé et d'éventuelles modifications apportées. De plus la société Véolia en a profité pour réaliser la pose de vannes de sectorisation depuis la rue du Castellas vers la Rue des Chênes ou encore à l'intersection avec la Rue de la République (RD 418). Toujours dans cette même rue, Véolia a rénové ou posé de nouveaux branchements d'eau potable chez les abonnés.

A l'heure où vous lirez ces lignes, les derniers travaux d'enfouissement, que la présence de rocher a quelque peu ralenti, devraient toucher à leur fin, ce qui permettra la réalisation d'un enrobé qui viendra achever ce chantier.



#### ► LA FIBRE

Après le déploiement de la Fibre GECKO réalisé en fin d'année 2018 entre la mairie et les écoles, dans notre précédent journal municipal, nous vous informions du phasage annoncé par Orange concernant « l'arrivée » de la Fibre commerciale à Sainte-Anastasie. Début juin et afin de ne pas retarder la mise en place de ce nouveau service que nous attendons tous, les premiers documents autorisant l'implantation des deux armoires nécessaires au regroupement des connexions sur Russan et la troisième à Aubarne qui devrait également abriter celles de Vic, Campagnac et la Bégude, ont été signés par notre collectivité. Les autorisations indispensables du service des routes du Département sont en cours de traitement et les premiers travaux de génie civil devraient avoir lieu durant l'été. Toujours d'après Orange, des boîtiers de répartition par secteur (Boîtiers D1) seront posés à l'automne avant qu'une période réglementaire à l'ouverture du marché aux autres opérateurs ne vienne ralentir le processus de déploiement. Si ce rétro planning est respecté, les premiers abonnés éligibles devraient être raccordés à la fibre (Boîtiers D2) vers la fin du premier trimestre 2020... Nous vous tiendrons informés des avancées dans le prochain numéro du « Castellas ».



#### ► VANNES DE SECTORISATIONS

Durant ces derniers mois, vous avez été nombreux à subir des coupures d'alimentation en eau potable, répétitives et pas forcément prévues ou prévisibles par les entreprises intervenantes. Outre sa vétusté, notre réseau d'alimentation en eau potable est souvent composé de tuyaux de plusieurs diamètres et de matières différentes ce qui complique la distribution aux abonnés. Depuis la mise en route du

surpresseur au niveau du château d'eau de Russan et les ruptures de canalisations, les entreprises intervenantes ont constaté l'absence de vannes permettant de ne couper l'alimentation que d'un petit nombre d'abonnés lors d'interventions. Les divers travaux réalisés ces derniers mois ont été l'occasion de mettre en place ces dispositifs qui permettront également de faciliter la prolongation des futures rénovations de nos réseaux.



Travaux maillage communal AVANT



Travaux maillage communal APRÈS



## ► UN SURPRESSEUR À RUSSAN

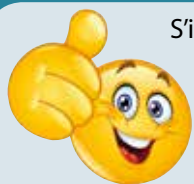


Paradoxalement, ce sont les abonnés dont les habitations se trouvent sur les hauteurs des villages et proches du château d'eau qui n'ont pas de pression ou un débit insuffisant au robinet. Depuis le mois de janvier dernier, les surpresseurs individuels ont laissé place à un équipement collectif placé directement dans un local en sortie du château d'eau de Russan. Si tout est rentré dans l'ordre depuis sa mise en service, différents problèmes ont été rencontrés tout d'abord chez les particuliers dont les installations étaient dépourvues de limiteurs de pression et qui selon le secteur pouvaient avoir un débit encore irrégulier, mais également au niveau des réseaux, anciens, fragiles et dépourvus de vannes ou de soupapes de régulation, qui ont cédé à plusieurs reprises, occasionnant des coupures d'alimentation non prévues, pénalisant de nombreux abonnés. C'est au fil des divers programmes de travaux à venir, grâce au travail de concertation entre la mairie et les services de Nîmes-Métropole, que la qualité du réseau va continuer à s'améliorer.

## ► LA MAIRIE



Depuis plusieurs années, une remise aux normes du bâtiment de la mairie a été entreprise. Si certaines transformations telles que la rampe d'accès P.M.R et maintenant la porte d'entrée destinée à sécuriser le bâtiment sont visibles, d'autres travaux tels que la mise aux normes électriques le sont moins mais sont importants en matière de sécurité. Plusieurs jours de travaux, la plupart en dehors des heures d'ouverture, ont été nécessaires pour réaliser l'ensemble de ces opérations dont le tableau électrique point de départ de cette rénovation. Plusieurs subventions ou financements sont venus compléter les investissements communaux pour ces travaux.



S'il est incontestable que le tissu associatif participe à la vie d'une commune, les initiatives de certains administrés permettent également d'aider la municipalité et méritent d'être remerciées au travers de quelques lignes dans notre Journal Municipal. C'est à l'occasion de l'aménagement de l'entrée de la mairie depuis l'avenue des Sept, que Michel C, a offert un panneau destiné à proposer un affichage « libre » en remplacement d'un support désuet. C'est dans la bonne humeur qu'il a assuré, en compagnie de techniciens communaux, une pose que seul un habitué peut réaliser en moins d'une heure !! Ce sont des branches trop hautes pour être coupées depuis une échelle qui ont motivé Aurélien D a



proposé la nacelle de sa société afin d'élaguer les arbres du parking jouxtant la cour de la mairie. Armé de sa tronçonneuse à batterie, le Chef d'équipe, actionnaire de la société MTE domiciliée à Sainte-Anastasie, a réalisé cet élagage devenu urgent. Notre employé communal assisté de Laurent et de son tractopelle ont aussitôt évacué les branches de la chaussée.

C'est aussi l'initiative de Denis C, qui réside non loin du monument aux morts et qui s'est proposé, alors qu'il venait de terminer la taille d'arbres à proximité de chez lui, de couper les branches des deux arbres du Square Arnaud Beltrame... le lendemain nos employés ont trouvé les branches prêtes à charger...

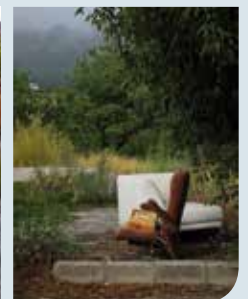
C'est aussi ça l'esprit d'un village rural... Un grand merci pour ces initiatives...



De plus en plus de randonneurs traversent les hameaux de notre commune, que ce soit pour suivre les chemins de randonnées ou tout simplement pour se rafraîchir et admirer les Gorges du Gardon. Les personnes visitent les places, les rues ou les abords de nos ponts de Russan ou de Saint-Nicolas et transmettent ainsi le plaisir qu'ils ont eu en visitant et donnent envie à d'autres d'y venir.

Pensez-vous que le spectacle que certains donnent de Sainte-Anastasie soit à l'image de ce que nombre d'entre vous souhaitent pour leur lieu de vie ?

Outre la pollution (physique et visuelle), un véhicule posé sur des cales ou partiellement démonté (sur le domaine « privé » ou « public » de la commune) présente un danger et engage la responsabilité de son propriétaire lorsqu'un accident survient. Les espaces publics n'étant ni des ateliers de mécanique, ni des décharges publiques, la mairie étudie les mesures qui lui permettront de faire cesser ce type de pratique





**Ouverture  
de la  
Bibliothèque  
le  
03 septembre  
2019**

## Apprenons à rêver au fil des mots, petits et grands, sur le chemin de la lecture !

Petit point et informations nouvelles pour tous :

Vandalisée et détruite, la bibliothèque a été fermée longuement. Depuis sa réouverture au foyer de l'Espace Paul Maubon en Septembre dans des nouveaux locaux lumineux et accueillants, Stéphanie vous accueille le mardi après-midi et le vendredi matin. L'accueil du mardi après-midi reçoit un défilé de lecteurs du fait de la présence de nos aînés au foyer aux mêmes heures.

Après l'accueil des aînés, l'accueil des jeunes lecteurs... Nouvelle initiative : durant les congés de Février et d'Avril, les portes leur ont été ouvertes le mardi matin. Stéphanie vous informe que de jeunes inscrits au Centre de Loisirs peuvent y trouver également un accueil spécifique et très attrayant pour des « moments d'évasion au travers des ouvrages présentés ».  
Merci à nos animatrices jeunes lecteurs.

**Nous sommes sur le bon chemin car depuis  
Septembre dernier, le nombre des lecteurs va  
grandissant.**

**Et vous ? Lisez-vous ?**

*Danièle Poullet  
Adjointe-au-Maire*



**LAUTIER MOUSSAC**



## Taxe de séjour, premiers effets visibles !

Votée par délibération du conseil municipal du 29 avril 2015, la perception de la taxe de séjour a permis en 2017 le financement d'actions liées à la communication : éléments de signalétiques, impression de brochures sur Xavier Sigalon, transport de la toile.

C'était un début modeste mais encourageant...

Grâce à l'engagement des hébergeurs les plus actifs et le partenariat commune / gestionnaire des réservations (Gîtes de France, Airbnb), les montants collectés ont évolué de manière significative et les effets sont aujourd'hui bien visibles à l'entrée de la mairie.

Après remise en état du mur de l'ancien préau, un enduit ocre apporte de la lumière à ce nouvel espace :

Deux assis/debout accueillent le randonneur ou le visiteur pour un moment de repos ou d'information. Un panneau double face abrite une présentation de la faune, de la flore et des éléments remarquables des Gorges du Gardon.

La plaque du chemin de Régordane nous rappelle la fonction première du lieu.

Un panneau d'affichage de grande dimension, offert par un de nos concitoyens, va permettre de réguler les affichages sauvages et nous informera sur les événements festifs du canton. Merci aux employés municipaux pour leur célérité à fixer tous ces éléments.

Le revêtement de sol sera dans un deuxième temps harmonisé avec les matériaux choisis pour la réfection des trottoirs.

Deux jardinières occupaient déjà les lieux, une troisième les a rejointes pour signifier clairement que cet endroit n'est plus un parking !

Pour embellir cet espace convivial, un Lagerstroemia (lilas d'été) a été planté en mémoire de M<sup>me</sup> BARBOT grâce à un don de son époux au CCAS. Une plaque va être posée « in memoriam ».



Nous souhaitons que ce premier pas pour l'accueil des touristes qui traversent notre commune initie une longue série d'aménagements. Le prochain investissement se fera sur Aubarne. Plusieurs projets sont à l'étude mais nous accueillons avec plaisir toutes suggestions pour « le bien vivre » sur notre vaste territoire dont l'étendue complique souvent la gestion.

Régine Hurlin  
Conseillère municipale,  
en charge de la taxe de séjour

Les élections municipales auront lieu en 2020.  
Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !



**RECENSEMENT**  
de la population 2020

Le recensement à Sainte-Anastasie aura lieu du **16 janvier au 15 février 2020**. La commune va procéder au recrutement temporaire d'agents recenseurs. Les noms seront diffusés sur le bulletin municipal qui sortira en Janvier afin que la population puisse les identifier.

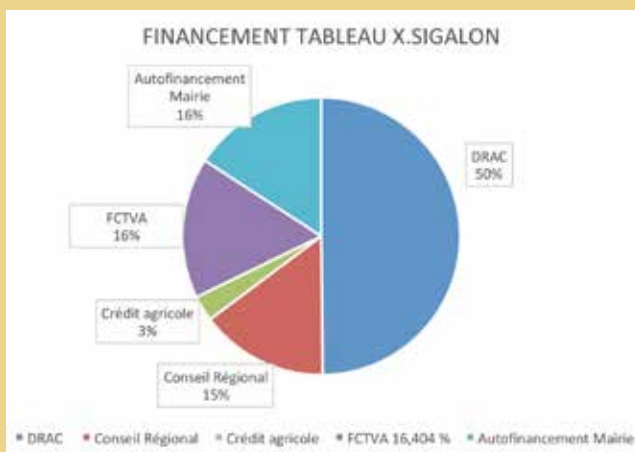


## LE TABLEAU DE XAVIER SIGALON REVIENT A SAINTE-ANASTASIE

En vous présentant les tableaux de financement, la municipalité souhaite vous apporter la réalité et la transparence sur les divers montants engagés et leur provenance. Le coût global comprend non seulement la restauration de la toile avec le changement de châssis mais également celle du cadre qui sera rapatrié sur la commune, une fois les travaux achevés.

### FINANCEMENT RESTAURATION DU TABLEAU «XAVIER SIGALON»

	Restauration tableau TTC	Subventions
Toile	19 712,40	
Cadre	11 329,20	
Caisse de transport	2 496,00	
DRAC (perçus)		16 713,00
Conseil Régional		5 014,00
Conseil Départemental		0,00
Crédit agricole		1 000,00
Association « Pour que revive notre église »		0,00
Autre association		0,00
Total subventions perçues		22 727,00
FCTVA 16,404 %		5 501,50
<b>TOTAUX</b>	<b>33 537,60</b>	<b>28 228,50</b>



Reste à charge de la Mairie : **5 309,10 euros**

Réalisée à la demande de la commune il y a deux siècles, l'œuvre du peintre Xavier SIGALON, classée en 1911, a été endommagée lors de la montée des eaux dans l'église de Russan durant les inondations de 2002. C'est dans l'atelier qui a conservé gracieusement la toile en l'état depuis plus de quinze ans que la restauration a été réalisée. Sa remise en état terminée, la Mairie a demandé et obtenu, durant l'automne dernier, l'autorisation de la D.R.A.C permettant le retour de cette partie de notre patrimoine sur la commune. Il aura fallu attendre la fin de la mise aux normes électriques et un rafraîchissement des peintures de la cage d'escalier de la Mairie avant de pouvoir accrocher ce tableau représentant «Sainte-Anastasie faisant l'aumône avec Saint-Chrysogone». Après une après-midi de mise en place des différentes fixations et de préparation, plus de cinq heures le lendemain auront été nécessaires à Madame Danielle AMOROSO, la restauratrice et Monsieur Philippe CAPRON, spécialiste en antiquités, assistés de cinq autres personnes, pour suspendre cette œuvre imposante (377 cm de hauteur pour 267 de large).







## LE CRÉDIT AGRICOLE PARTICIPE FINANCIÈREMENT À LA RESTAURATION

Le 09 Janvier 2019, le Maire, Gilles TIXADOR accompagné de Robert ORTA, adjoint et Laurent CHABAUD, conseiller municipal et membre du conseil d'administration, ont été accueillis à l'agence du Crédit Agricole de La Calmette et reçu des mains de la directrice, Isabelle MACQUART et Denis MAYOL, Président du conseil d'administration un chèque de soutien à ce projet de restauration.



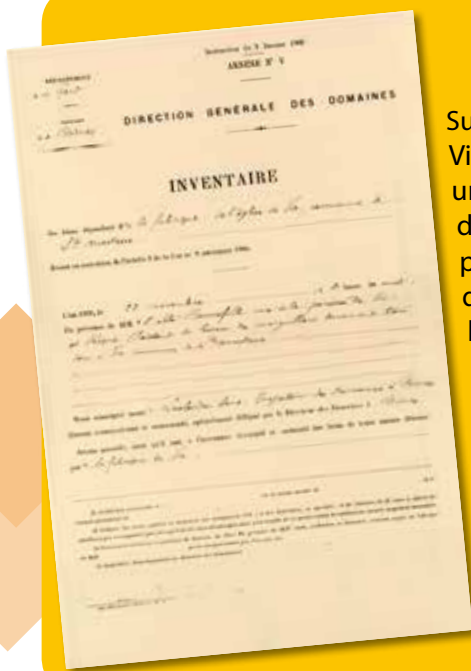
## LE VERNISSAGE DE L'ŒUVRE



Quelques jours après la mise en place délicate de la toile dans la cage d'escalier, un vernissage a été organisé, dans un esprit de convivialité, afin de permettre aux partenaires, aux divers intervenants et aux habitants de pouvoir enfin apprécier le travail de restauration et le retour de l'œuvre de Xavier Sigalon à Sainte-Anastasia. Après les prises de paroles de Mme Bérengère NOGUIER, conseillère départementale, de M. Philippe PECOUT, Vice-Président du Conseil Départemental et Délégué au Tourisme, Mme Marie-France

BANCEL, représentant le président du Conseil d'Administration du Crédit Agricole, le Maire, Gilles TIXADOR, a tenu à remercier au nom de la commune celles et ceux qui ont permis l'aboutissement de ce projet. A l'issue, les participants se sont retrouvés autour du traditionnel verre de l'amitié.

*La municipalité adresse ses sincères remerciements à la famille MERLE qui, lors des obsèques de Francine MERLE, a fait un don pour la restauration de l'église de Russan.*



## INVENTAIRE DE LA FABRIQUE DE VIC

Sur les parutions précédentes, nous avons pu suivre un petit historique lié à l'église de Vic. Nous terminons ici par la présentation d'un document d'importance qui clôture une partie des événements vécus au début du siècle dernier dans nos églises de France. La loi de séparation Eglise / Etat a été promulguée en 1905. L'Etat, ne pouvant être partout à la fois à cette époque, est intervenu à Vic pour l'inventaire de notre église en 1906 seulement. C'est là en effet que les responsables locaux de la paroisse ont, avec les services de la préfecture, établi et signé L'INVENTAIRE de l'église de Vic. Cet inventaire se compose d'un certain nombre de pages, et nous vous présentons la page principale d'introduction. Jusqu'à ces temps derniers, nous n'avions, détenu par une famille de Vic, qu'une petite partie de l'inventaire, qui n'était qu'une copie des originaux. L'ensemble des documents originaux a été sauvé par un particulier en 2002 qui a eu la délicatesse de les remettre en mairie ces derniers mois, où ils ont pu être scannés. (la manipulation, vu leur état, n'étant pas envisageable) et nous l'en remercions vivement. Un petit morceau de notre histoire est resté vivant !

Danièle POULLET



## SAINTE-ANASTASIE : GARDONS LE GARDON PROPRE !

Le 16 février dernier, une opération de nettoyage a eu lieu sur la rive gauche du Gardon entre le pont de Dions et la première boucle du Gardon située à 500 mètres en aval du pont de Russan.

En ligne de mire : les déchets en tous genres qui encombrant les berges de la rivière. Près de 35 personnes se sont rassemblées dès 8 h 00 du matin, armées de gants et de sacs mis à disposition par la Communauté d'Agglomération de Nîmes-Métropole, afin de ramasser plastiques, verres, métaux et débris divers qui polluent le site.

Dès le début de matinée, un point d'accueil sur la place de Russan avait été organisé par Robert ORTA, Adjoint-au-Maire, permettant à chacun de recevoir à la fois des sacs mais également des consignes relatives aux modalités de collecte de l'opération. Ce sont finalement plus de 4 m<sup>3</sup> de déchets qui ont été ramassés au cours de cette matinée organisée à l'initiative d'habitantes de la commune et supervisée par la Municipalité. Toutes les bonnes volontés ont rendez-vous pour les prochaines opérations

« Nettoyons la Nature »

qui auront lieu

du **Vendredi 27 au Dimanche 29 septembre 2019**

• Photos : Jessica PIGOURIER



## PATRICK PELOUX EST LE NOUVEL EMPLOYÉ MUNICIPAL



Agé de 51 ans, Patrick Peloux est titulaire d'un BEP jardins/espaces verts. Il a tout d'abord travaillé à l'école où il faisait ses études puis à l'entreprise César dans laquelle il s'est spécialisé dans le domaine de la maçonnerie et la pose de canalisations. Patrick a très vite passé des permis (Super lourd, poids lourd, transport en commun) grâce auxquels il a développé ses compétences : conduite des camions de chantier, gravillonneuse, semi-remorque, porte-char... mais également des engins plus spécifiques pour lesquels il possède divers diplômes d'aptitudes à leur conduite. Grâce à son savoir-faire et sa motivation, Patrick est devenu chef d'équipe en canalisations avant d'intégrer les entreprises Deleuze et Gayde. En mars 2019, après quelques mois d'essai, Patrick est devenu Employé municipal « stagiaire ». Depuis, il a mis tout son dynamisme au service

de Sainte-Anastasie et a (entre autres...) coulé des fondations, mis en sécurité des murs, aménagé les abords des columbariums, isolé les fenêtres des écoles, créé un nouvel escalier et rénové le portail de la mairie, aménagé l'entrée extérieure... Les travaux exécutés ne manquent pas et Patrick s'est manifestement très vite intégré dans notre commune. Originaire de La Calmette et habitant Dions, il est papa de deux enfants, Chloé (15 ans) et Yohan (8 ans). Passionné de nature, de vélo et de marche à pied, Patrick s'est découvert une passion pour les abeilles. Depuis quelques années, il possède des ruches et fabrique même son miel ! Il tient à profiter de cet article pour remercier la population de Sainte-Anastasie de son accueil et de sa gentillesse.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village.

## ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG DE SAINT-CHAPTES

L'Association des donneurs de sang de Saint-Chaptes organise des collectes de sang au foyer Pierre CLAVEL (situé sur le champ de foire de Saint-Chaptes).

**Les prochaines collectes auront lieu les : 06 septembre, 15**

**novembre 2019.** Pour plus de renseignements, vous pouvez

contacter Christian CHABAUD : [cm.chabaud@wanadoo.fr](mailto:cm.chabaud@wanadoo.fr)

ou l'Association : [dondusang.stchaptes@gmail.fr](mailto:dondusang.stchaptes@gmail.fr)

**Votre geste peut sauver des vies : aujourd'hui celle des autres, demain peut-être la vôtre !**

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG  
BENEVOLE DE ST CHAPTES ET ENVIRON



CARTE DE MEMBRE



## DÉBROUSSAILLER EST UNE OBLIGATION LÉGALE !



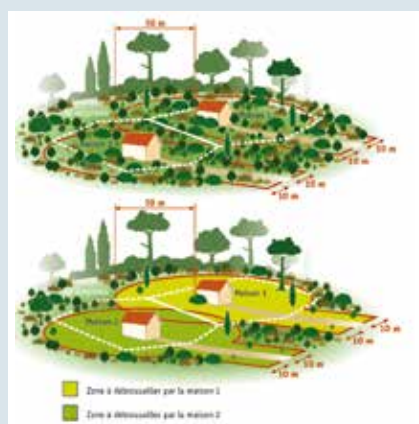
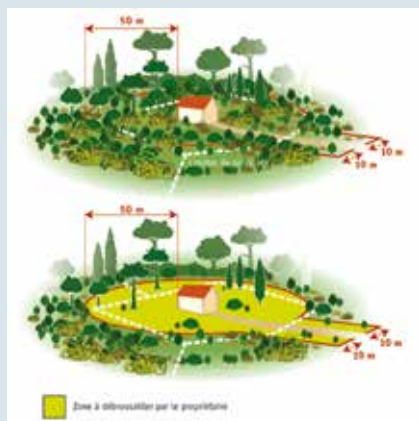
Le débroussaillage (ou débroussaillage) est obligatoire dans les territoires exposés à un risque d'incendie. L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux **propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts**.

Cette opération doit être réalisée :

- sur une profondeur de 50 mètres autour de votre habitation,
- le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif) sur une profondeur fixée par le préfet dans une limite maximale de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, le propriétaire ne peut pas s'opposer à ce que vous y procédiez, à vos frais, sur sa propriété. Il peut aussi réaliser lui-même les travaux. S'il refuse l'accès à sa propriété, les opérations de débroussaillage sont à sa charge.

Les services de la Préfecture ont demandé d'évoquer en conseil municipal les obligations légales de débroussaillage et de définir une stratégie d'information et de contrôle de ces obligations.



La période idéale se situe d'octobre à janvier, mais comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, la Municipalité va proposer des réunions par secteur pour évoquer « in situ » les règles du débroussaillage et permettre aux habitants de la commune de mutualiser les ressources (temps disponible, matériel, échanges de services) pour mener à bien cette tâche contraignante mais indispensable à la préservation de notre patrimoine. Les dates par secteur seront communiquées sur le blog et par courrier.

Secteur 1-A :

Hameau de Russan : lieu-dit Les Coudurières, imp des Alisiers

Secteur 1-B :

Chemins des Cabanes, Moulins à Vent, Rues Garrigues, réservoir

Secteur 1-C :

Rue des Oliviers et décroché chemin des Cabanes

Secteur 2-A :

Hameau d'Aubarne : Chemins de Russan à Aubarne, Rocher rouge, impasse des Cades, Avenue du 19 mars

Secteur 2-B :

Chemins de montauré, Castellans, des Gours

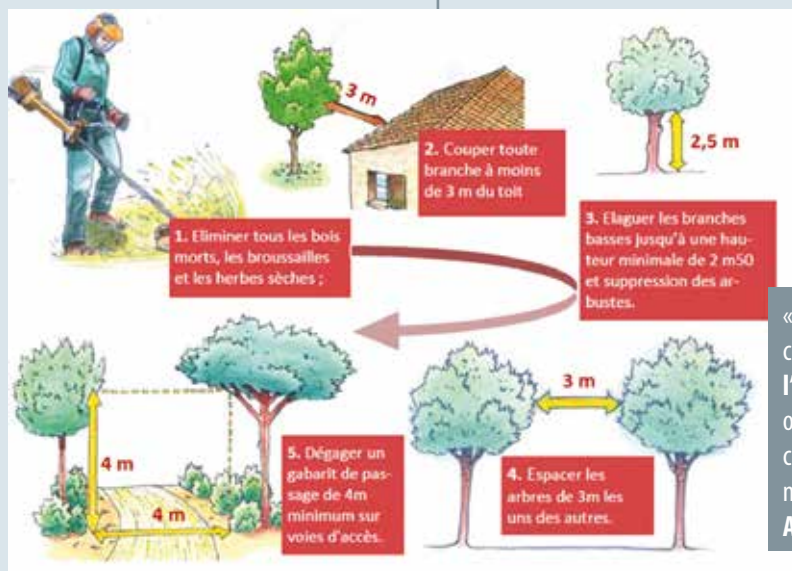
Secteur 3-A :

Hameau de Vic : Lieu-dit Cante-perdrix, rue du Réservoir, chemins Croix Rouge, Blauzac

Secteur 3-B : Hameaux de Campagnac et la Bégude et Pont saint Nicolas

Secteur 4-A : Les Mas

Régine HURLIN – Conseillère Municipale



« On entend par débroussaillage les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de **diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies**. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes. »

**Article L.131-10 du Code forestier**



## Une soirée offerte par Nîmes-Métropole, placée sous le signe du rire et de l'émotion !

Dans le cadre des « Vendredis de l'Agglo », Nîmes-Métropole a proposé pour sa soirée de clôture, le 21 décembre dernier au Foyer Paul Maubon, un spectacle de très grande qualité. Seul en scène, Nicolas DEVORT se retrouve « Dans la peau de Cyrano » et interprète avec beaucoup de justesse plusieurs personnages dont Colin, jeune collégien souffrant de bégaiement. Gauche et timide, Colin fait une rencontre déterminante avec un professeur de théâtre bienveillant... « DANS LA PEAU DE CYRANO » écrit et joué par Nicolas DEVORT : une pièce pour tout public à voir et à revoir !



## Les vœux 2019 à la population...



La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité à la population s'est déroulée le vendredi 11 janvier au Foyer de l'Espace Paul Maubon.

Après avoir salué l'assemblée présente, Gilles Tixador entouré d'élus a tout d'abord passé en revue les principales actions de l'année 2018 détaillées dans le bulletin municipal de janvier puis évoqué les grands projets de 2019, notamment la poursuite des travaux déjà entrepris ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme.

Il a également évoqué, dans son discours, la mise en place d'un logiciel de gestion de la cantine et le recrutement de M<sup>me</sup> Coralie Garcia ainsi que le retour

en mairie du tableau de Xavier Sigalon le 08 janvier dernier, les futurs travaux de rénovation des toitures des écoles et le souhait d'un gel des taux de fiscalité locale communale en 2019.

Après des vœux chaleureux, le Maire a remis à M<sup>me</sup> Marcelle Houet la médaille de la commune à l'occasion de son départ en retraite et en reconnaissance de nombreuses années de dévouement auprès des enfants de Sainte-Anastasia.

A l'issue, un moment de convivialité a clôturé la cérémonie.

## ... Et au personnel communal

C'est en Mairie que le Vendredi 18 janvier, le Maire et des élus ont présenté leurs vœux au personnel communal.

Après avoir remercié les agents présents pour leur implication au quotidien dans la vie communale, Gilles Tixador a salué tout particulièrement Madame Marcelle Houet, nouvelle retraitée, qui a quitté fin 2018 ses fonctions au sein de notre école.

Après avoir partagé le verre de l'amitié, il a remis à chaque employé un coffret cadeau.





## Grand succès pour le repas des aînés

Le Foyer de l'Espace Paul Maubon a accueilli le samedi 19 janvier le traditionnel repas des aînés préparé par le traiteur de Beauvoisin « Costières Traiteur » et offert par la municipalité aux seniors âgés de 65 ans et plus. 162 personnes étaient présentes et l'ambiance rendue particulièrement festive grâce au groupe « La Belle Epoque ». Une journée très conviviale appréciée de tous et un moment privilégié de bonne humeur et de partage. Comme à son habitude, Danièle POULLET, Adjointe-au-Maire, avait organisé cette journée et préparé personnellement les verrines servies avec l'apéritif.



## Espaces sans tabac à Sainte-Anastasie

Dans le cadre d'une convention, le Comité de la Ligue contre le cancer du Gard propose d'accompagner les communes du département en facilitant la labélisation des Espaces sans Tabac. L'interdiction de fumer dans les aires de jeux dénormalise le tabac. La dénormalisation est un concept qui vise à changer les attitudes face à ce qui est considéré généralement comme un comportement normal et acceptable. L'objectif de la dénormalisation est de faire du tabagisme un acte anormal et inacceptable. La Mairie de Sainte-Anastasie a accepté cette convention participant ainsi à cette volonté de dénormaliser le tabagisme. Des panneaux comportant le logo de la Ligue et celui de la commune sont offerts par le Comité dans le cadre de la prévention. Les 6 panneaux désormais installés sur la commune de Sainte-Anastasie (Mairie, Ecole et Cantine, Relais d'Assistantes Maternelles, Foyer, Stade) ont été inaugurés le Mardi 29 janvier par Madame Anne-Marie Laroze, membre de la commission Prévention du Comité représentant le Professeur JP. Bureau, Président du comité et retenu à Paris, Gilles TIXADOR Maire de Sainte-Anastasie, une partie de l'équipe de bénévoles de la Délégation-Espace de la Calmette : Mesdames Eliane LAPIERRE, Josette BARRETO, Joëlle GAZAIS.



la commune sont offerts par le Comité dans le cadre de la prévention. Les 6 panneaux désormais installés sur la commune de Sainte-Anastasie (Mairie, Ecole et Cantine, Relais d'Assistantes Maternelles, Foyer, Stade) ont été inaugurés le Mardi 29 janvier par Madame Anne-Marie Laroze, membre de la commission Prévention du Comité représentant le Professeur JP. Bureau, Président du comité et retenu à Paris, Gilles TIXADOR Maire de Sainte-Anastasie, une partie de l'équipe de bénévoles de la Délégation-Espace de la Calmette : Mesdames Eliane LAPIERRE, Josette BARRETO, Joëlle GAZAIS.

## Réception des annonceurs

Les annonceurs publicitaires du journal municipal « Le Castellans » se sont réunis le vendredi 08 février en Mairie. Gilles TIXADOR a tout d'abord présenté l'équipe de réalisation du journal puis a chaleureusement remercié les annonceurs pour leur participation active aux deux journaux de l'année 2019 qui seront exclusivement financés, comme les précédents, par les recettes publicitaires. Autour du verre de l'amitié, les divers partenaires ont pu partager un moment de convivialité.





## LA COMMEMORATION DU 08 MAI



La commémoration du 08 mai 1945 s'est déroulée au Monument aux Morts de la commune en présence du Maire, d'élus municipaux, de Georges MOULIN, Président de la FNACA et Michel PARIS, Président départemental et Vice-Président national de la FNAME. A l'issue des traditionnels discours et dépôts de gerbes, Michel PARIS a remis à Gilles COMBIER le diplôme d'honneur de porte-drapeau. Puis, la municipalité a reçu la population autour du verre de l'amitié dans la salle du conseil municipal.



### LA RADIO FRANCE-BLEU HONORE SAINTE-ANASTASIE DANS SON EMISSION « MON PLUS BEAU VILLAGE »

Du 11 au 15 mars, la radio France Bleu a mis à l'honneur notre commune en interviewant des habitants qui ont évoqué avec passion leur métier et leur village. Le Lundi 11 mars : Gilles Tixador et Jean Lautier, doyen de la commune. Le Mardi 12 mars : Patrice Hurlin. Le Mercredi 13 mars : Guy-Josiane Cappelli (la chèvrerie) et Nathalie Falaschi (créatrice et restauratrice de vitraux). Le Jeudi 14 mars : Jean-Marie Chanabé (Directeur du SMGG) et Gilles Vergnes (éducateur sportif). Le Vendredi 15 mars : Thierry et Jean Reboul (Domaine Reboul Saint Pierre) et Isabelle Loubeyre (Gite des Figourières).

*Jean Lautier*



### Cérémonie de remise de décret de naturalisation

Le jeudi 20 juin, Monsieur Didier LAUGA, Préfet du Gard, a présidé dans les salons de la préfecture une cérémonie d'accueil dans la nationalité française au cours de laquelle il a remis à Monsieur Patrick THONNARD, habitant notre commune, son décret de naturalisation en présence de son épouse Monique et de Gilles TIXADOR.

**DESTINATION SORTIES ENTRE AMIS !**

Du 15 juin ou 15 septembre 2019

RESTOS, CINE, BOWLING, LASER GAME, KARTING, ACCROBRANCHE, R-GOLF, RÉALITÉ VIRTUELLE...

**PASSEPORT ETE**

Le chéquier loisirs maxi à prix mini

Reservé aux 13-23 ans **26,50€**

En vente du 17 juin au 31 juillet 2019 uniquement Quantités limitées

Service Jeunesse  
jeunesse@nimes.fr  
04 66 27 76 86

Nîmes La Ville avec un accent



Un Carnaval inoubliable !!!

Il était une fois

à la Crèche

1, 2, 3 Soleil...

Des enfants très intelligents !!!

Un lieu d'accueil fleuri grâce à Madame ORTA et son action « Adoptez une jardinière »

Des bébés épanouis...

Une fête de Pâques réussie !!!

**Une année scolaire 2018/19 marquée par de nombreux changements au niveau de notre école primaire :**

- La fin des travaux de réorganisation des accès au secteur de l'école avec un aménagement piéton et accessibilité Personne à Mobilité Réduite, la mise en œuvre de chicanes et ralentisseurs pour limiter la vitesse, des places de parking pour permettre un meilleur stationnement. L'objectif était également d'aménager les zones à proximité immédiate des issues pour limiter l'accès aux véhicules (Vigipirate) et garantir une plus grande sécurité des enfants.
- L'année 2018/19 a été marquée par la réouverture, sur le fil, de la classe fermée quelques mois plus tôt. La situation reste cependant fragile et très dépendante du nombre d'inscriptions pour la prochaine rentrée. Quelques familles entreprennent les démarches d'inscription à l'école très tardivement pendant les vacances estivales voire dans les derniers jours précédant la rentrée. Cela rend plus difficile une préparation sereine de la rentrée tant du côté de l'équipe enseignante en charge de la structure pédagogique et de la répartition des enfants dans les classes que du côté de la Mairie qui doit préparer les locaux et l'organisation des services municipaux.

Avec l'adoption de la loi Blanquer pour une école de la confiance, la rentrée 2019 marquera **l'obligation de scolarisation des enfants à partir de 3 ans** et non plus de 6 ans. Dans les faits, cela se traduit par l'application du contrôle d'obligation scolaire en lien avec les Services de l'Académie.

- **Cette année scolaire, qui vient de se terminer, a été marquée par un fort renouvellement de l'équipe pédagogique.** Le fonctionnement du conseil d'école nécessite un travail de fond bipartite (équipe pédagogique/ commune, équipe pédagogique/ parents d'élèves et parents d'élèves/ commune) bien en amont du conseil d'école. Depuis 2014 et la mise en œuvre des Temps d'Activités Périscolaires, élus des parents d'élèves et élus municipaux se réunissent régulièrement au sein d'un comité de pilotage pour échanger sur tous les sujets concernant l'école et élaborer des projets communs. Ce fonctionnement permet de trouver une complémentarité indispensable dans tous les projets, à destination des enfants, en cours de développement sur notre territoire. Afin de mieux cerner les besoins de la nouvelle équipe et d'envisager la faisabilité technique et financière des demandes, ce même modèle de fonctionnement a été proposé à l'équipe enseignante. Des projets pédagogiques en lien avec ces demandes sont nécessaires à leur aboutissement. Fin 2019, l'installation d'un TBI –tableau numérique interactif- est programmée avec l'appui et une subvention de 50 % des services de Nîmes Métropole. Les services de la Direction des Services Informatiques assureront la maîtrise d'ouvrage et le montage du Cahier des Charges basé sur le projet pédagogique des enseignants.

Après concertation et réflexion, la nouvelle équipe enseignante n'utilisant plus la salle informatique de l'école, les postes destinés initialement aux apprentissages, par les enfants, des outils informatiques et de la prévention routière ont été réinitialisés et remis à jour afin de remplacer les postes plus anciens des classes.

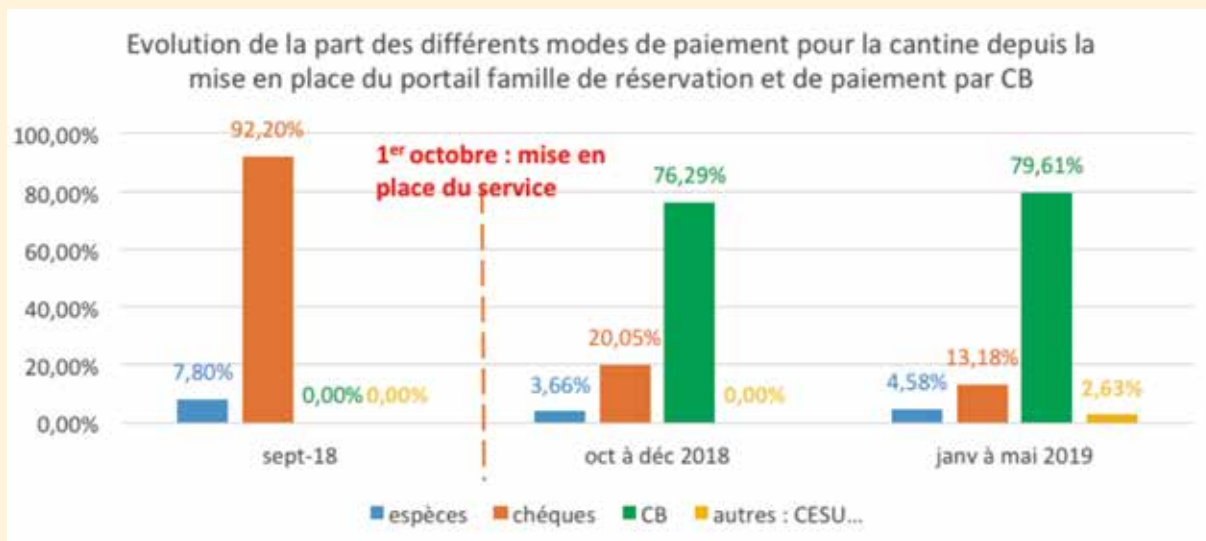
Au-delà des aspects matériels, des projets sont en cours de réflexion entre tous les membres du conseil d'école, citons par exemple :

- ✓ l'opération « nettoyons la nature » du 27 au 29 septembre prochain impliquant la participation des enfants dans le cadre scolaire et une opération destinée aux habitants durant le week-end (APE/ Commune)
- ✓ le projet de conseil municipal des jeunes (CE2, CM1 et CM2) qui sera présenté aux enfants par les élus. Cette élection se déroulera à l'école le même jour que celle des parents d'élèves en octobre.

- Du côté de la vie scolaire, les enfants fréquentant les services périscolaires ont été plus nombreux durant cette année scolaire avec en moyenne 14 repas de plus servis chaque jour. Après une 1ère année d'utilisation du portail famille, l'heure est au bilan. En effet, ce nouvel outil permet aux parents d'accéder à leur propre espace sécurisé via un identifiant et un mot de passe. Ils peuvent ainsi réserver les services de la vie scolaire (accueils matin et soir, cantine et centre de loisirs) et payer directement en ligne par carte bancaire via le terminal sécurisé TIPI.

Après une phase de transition fin 2018, bon nombre de familles ont pris l'habitude d'utiliser ce portail famille. Près de 80% des paiements sont désormais effectués de la maison ou du téléphone portable, par CB via le portail famille ce qui confirme l'adaptation de ce nouvel outil aux besoins actuels de souplesse et d'organisation des familles.





Avec la convention signée entre la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales pour les accueils du matin, du soir et du centre de loisirs, une tarification progressive est mise en place en fonction du quotient familial de chaque foyer. Ainsi les familles modestes voient leur participation diminuer du fait d'un financement direct par la CAF.

Le portail famille est également, pour les services périscolaires, un outil de gestion de tous les accueils des enfants sur les temps périscolaires accueils du matin et soir, de la cantine ou du mercredi au centre de loisirs. Ainsi les enfants inscrits préalablement par leurs parents sont pris en charge par les services périscolaires juste avant la sortie de l'école durant la pause-déjeuner ou les différents accueils.



**Pour tout renseignement ou pour obtenir vos codes d'accès / mot de passe : contacter Coralie [cantine.garderie@sainte-anastasie.fr](mailto:cantine.garderie@sainte-anastasie.fr) /**

**04 66 63 02 28**

**Parents : planifiez les réservations en fonction de vos besoins :**

✓ **Cantine :**

- Inscriptions à la semaine : réserver avant le JEUDI 9H00 de la semaine N pour la semaine N+1
- Inscriptions au mois : réserver avant le dernier mercredi du mois N pour le mois N+1

✓ **Centre de loisirs :**

- Inscriptions pour le mois suivant avant le 25 du mois précédent

Pour les parents non équipés ou souhaitant utiliser un autre moyen de paiement, vous pouvez venir à la cantine réaliser les réservations et les paiements, au moment de l'inscription, par chèque ou espèce auprès du régisseur le matin de 8h à 9h.



• Le retour à la semaine de 4 jours s'est opéré en douceur. Le dispositif présenté par la commune afin d'obtenir cette dérogation a conduit à la mise en place d'un nouveau service à destination des familles. Ainsi, dès le mois de septembre, a ouvert le centre de loisirs pour permettre aux enfants de la commune de participer à des ateliers et activités sportives, culturelles et citoyennes. Les familles ont ainsi pu inscrire leur(s) enfant(s) à la demi-journée avec ou sans repas, en journée complète ou bien tout simplement pour les activités sportives du club plein air.

• Notre Centre de loisirs est ouvert le Mercredi toute la journée en période scolaire, il est labellisé « plan mercredi » par la Caisse d'Allocations Familiales et Jeunesse et Sport. Retour sur cette 1ère année de fonctionnement avec notre équipe d'animateurs « permanents » : Coralie, Gilles, Karine et Stéphanie rejoints sur des projets plus précis par des intervenants extérieurs spécialisés ou volontaires.

○ Initiations sportives et découverte de notre environnement dans le cadre du club plein air avec le centre sportif gardois dirigé par Gilles Vergnes : escalade, spéléologie, tir à l'arc, VTT tous les mercredis après-midi...

○ Ateliers artistiques : peinture, dessin, chant, théâtre avec l'équipe des animateurs du centre de loisirs (Coralie, Karine et Stéphanie). Des intervenants extérieurs interviennent également sur certains projets plus précis comme l'atelier BD mené avec l'appui de Nîmes Métropole. Eddie Pons, illustrateur et dessinateur a initié les enfants au dessin sur le thème des Monuments et symboles de la ville de Nîmes.

○ Moments de repos et relaxation pour les plus petits.

○ Moments ludiques, créatifs et conviviaux entre copains.

C'est tout cela notre centre de loisirs, un espace de convivialité, d'apprentissage en s'amusant et en s'appuyant sur les atouts et richesse de notre territoire.



### La labellisation « plan mercredi » : Qu'est-ce-que c'est ?

C'est une charte de qualité dans laquelle s'inscrit le Projet Educatif Territorial (PEDT) de la Commune, visant à développer une offre d'activités pour les enfants en s'appuyant sur les richesses locales, en intégrant les partenaires locaux qu'ils soient sportifs, culturels, environnementaux, qu'ils soient associatifs, institutionnels ou simplement citoyens volontaires.





### Thème 1 : activités sportives natures et découverte du massif des gorges du Gardon

• Le club plein air animé par Gilles Vergnes du Centre sportif Gardois a permis aux enfants inscrits au centre de loisirs en journée ou simplement pour ces activités sportives, de s'initier à l'escalade, à la spéléologie, au tir-à-l'arc ou au VTT. Elles se déroulent sur des cycles de 6 à 7 semaines et sont à vocation éducative. Conformément au PEDT, leur objectif est la découverte et la valorisation des richesses naturelles par la pratique des activités de plein air.



### Thème 2 : découverte du patrimoine local : peinture sur bâche autour de Baume-Latrone et de sa découverte

• En 2018, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, nos petits peintres en herbe avaient réalisé la fresque sur les peintures rupestres de Baume-Latrone actuellement suspendue à l'école sous la direction de Paricia Lopez, restauratrice du patrimoine. Ils avaient eu également la chance de descendre dans la grotte de Baume - Latrone pour voir ces magnifiques peintures rupestres de notre patrimoine communal. En effet, fermée depuis plusieurs années, l'autorisation spéciale sous conditions d'accompagnement strictes, accordée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, a été obtenue par la Commune sur présentation du projet réalisé par les enfants. Cette connaissance de notre patrimoine par les plus jeunes a pour objectif sa préservation. C'est un axe essentiel développé dans le PEDT de notre commune depuis 2014.

• En 2019, le thème de Baume - Latrone reste à l'honneur. Sous la direction de Paricia Lopez, les enfants travaillent sur l'histoire de la grotte et de sa découverte qu'ils illustrent par des peintures sur bâches d'après les témoignages. Ces toiles seront ensuite exposées pour la population lors d'une manifestation en cours de projet avec de possibles partenariats associatifs.



### Thème 3 : démarche participative à des actions et manifestations de la vie de la Commune : atelier peinture sur jardinières (Place de Russan) à l'initiative de Marie-Josée Orta

• Dans la continuité de l'opération « adoption d'une jardinière », les enfants du centre de loisirs ont imaginé puis réalisé les mercredis après-midi de cette fin de printemps, des peintures sur les jardinières municipales de la place de Russan. Le thème choisi est celui de la transmission avec pour symbolique majeure les mains. Merci à toutes les personnes impliquées dans cette démarche participative de la conception du moule à jardinières, en passant par leur réalisation, leur remplissage et transport, les plantations et l'arrosage et enfin la décoration finale par les enfants et les personnes qui les ont accompagnés.





Durant les vacances d'hiver et de printemps, des stages d'activités plein air ont été organisés par Gilles Vergnes et le Centre Sportif Gardois afin de répondre à une demande des enfants et des familles. La Commune, consciente des besoins, a apporté son soutien à cette action et a mis à disposition les locaux et équipements grâce à une convention de partenariat. Au programme : spéléologie, escalade, tir à l'arc et parcours aventure en falaise. Toutes ces activités se sont déroulées en journée entière sur Sainte-Anastasie ou lors de sorties sur Collias et Remoulins. Fort de ce succès, de nouveaux stages sont d'ores-et-déjà en préparation pour les vacances de Toussaint et d'hiver.

Blandine PANAFIEU

Adjointe-au-Maire en charge des affaires scolaires

*RDV à l'école  
pour les Portes-Ouvertes  
du CENTRE de LOISIRS :*

**MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2019**  
de  
**14h à 17h :**

- Exposition et bilan des activités 2018/19
- Présentation du programme 2019/20 et des projets avec les animateurs
- Inscriptions centre de loisirs et stages

**Année scolaire 2019/2020 :**

**INSCRIPTIONS aux SERVICES  
PERISCOLAIRES les MERCREDI  
28, JEUDI 29 et VENDREDI 30  
AOUT 2019  
9H - 12H et 14H - 18H**

## REMISE DES CALCULATRICES À SAINTE-ANASTASIE

La commune offre chaque année une calculatrice aux élèves de CM2 à l'occasion de leur passage en 6<sup>ème</sup>. Le mercredi 05 juin, la cérémonie a eu lieu en salle du conseil municipal et les calculatrices ont été remises par le Maire assisté de l'adjointe aux affaires scolaires en présence de Madame AMGHAR Directrice de l'école primaire et Monsieur SALLES, Maître des CM2.



## SI VOUS AVEZ 16 ANS, PENSEZ-Y !

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

**BIENTÔT 16 ANS !  
PENSEZ AU RECENSEMENT  
C'EST OBLIGATOIRE**







## Origine du nom de la commune Sainte-Anastasie

Un jour ou l'autre, nous nous posons tous la question sur l'origine d'un nom. C'est le cas pour Ste Anastasie. En général, pour un nom de commune, on retrouve l'origine assez facilement car il est lié à l'histoire, une histoire, voire une légende. Pour notre commune, c'est un peu plus complexe. Nous allons donc remonter dans le temps pour essayer de comprendre pourquoi « Ste Anastasie » alors qu'il n'y a pas de village Ste Anastasie à proprement parlé. Il est à peu près certain que l'origine remonte aux environs du Vème siècle de notre ère. Voici mon cheminement basé sur la recherche de textes anciens et le recoupement de documents de toutes natures. Pour des questions de répétitions, Ste Anastasie sera « Ste A » dans la suite du texte.

Nous relevons pour la première fois le nom de Ste A vers l'an 951 dans un acte de donation. Le seigneur d'Aubarne, Amaury, comte d'Uzès, fait donation des **domaines de Ste A, de Campagnac et du village d'Aubarne**. Cette donation est faite au profit de l'abbaye de Cluny pour « le repos des âmes du comte, de la comtesse Ermengarde et du jeune Bermond ». L'approche de l'an mille fait peur, ce type de donation est fréquent. On retrouvera par la suite le nom de Ste A dans divers diplômes, notamment pour le fort de Ste A. Mais ce nom désignera un domaine et un mandement<sup>1</sup>, jamais un village. On trouve effectivement dans un livre de Germer Durand que Ste A est le nom du village sis au pied du fort (Castellas) et qu'après la destruction du fort en 1633, les habitants de ce village auraient migré pour former les locus de Russan, Aubarne, Vic, Campagnac. Mais il n'en est rien. Déjà en 1547, le premier compoix du « mandement de Ste A et de Seynes » mentionne l'existence de ces hameaux et villages. Et encore une fois, il n'y est pas mentionné de village de ce nom.

Alors pourquoi le nom de Ste A ? Plusieurs « Anastasie » ont existé entre les IIIème siècle et Vème Siècle. Si on analyse bien la vie de ces Saintes, on s'aperçoit qu'elles ont toutes, sans exception, la particularité de s'être « mises au désert », exilées en quelque sorte. Or, tous les textes connus concernant la description de notre territoire décrivent ces lieux comme étant « au bout du monde », « au désert », « si isolé ». Un des premiers textes connus écrit par l'évêque Amiel II (896), quand il va « donner » à des moines ermites les actuelles terres de Campagnac, dit « ces terres situées au bout du monde, si isolées ». Plusieurs auteurs, à travers les siècles, nous décrivent ces lieux comme particulièrement isolés (Sidoine Apollinaire, Jordan, Racine, Frossard, Boucoiran, Gide, Reclus... etc.). En ces temps, le territoire de l'actuelle commune est constitué de deux domaines Campagnaco et Marbaco. Les moines copistes commencent à écrire la vie des Saints et des Saintes. C'est la période à laquelle on donne leurs noms à d'innombrables lieux dans la région. Nous voyons donc apparaître le nom de Ste Anastasie.

Mais nous n'avons pas complètement résolu la question de ce choix. Deux fiscus<sup>2</sup> forment grosso modo le territoire actuel de notre commune : Campagnaco et Marbaco (Marbacum). Apparemment ces deux fiscus seraient eux-mêmes issus de deux domaines gallo-romains : Prussianum et Voroangus (Sidoine Apollinaire, Vème siècle). Mais c'est là l'objet d'un autre chapitre. Revenons à Marbaco. Ce nom apparaît pour la première fois, nous l'avons vu, en 896. Soit après la longue période dévastatrice des grandes invasions (La dernière datant de 924 dans la région). Marbaco peut se traduire par lieu désert, lieu mort voire cimetière. Une cinquantaine d'années plus tard (941), on voit le nom de Ste A apparaître remplaçant Marbaco ou Marbacum dans les documents. Voici donc résumé, d'après mes recherches et documents, l'origine du nom de notre fantastique territoire qui, croyez-moi, n'a pas fini de nous étonner.

Patrice Hurlin - marbacum.fr

<sup>1</sup> Mandement : territoire qui regroupait plusieurs paroisses ayant des intérêts en commun – <sup>2</sup> Fiscus : territoire fiscal



## Le repas des associations



Le vendredi 14 juin, les associations de Sainte-Anastasio se sont réunies au Foyer de l'Espace Paul Maubon afin de partager, dans la bonne humeur, un moment de convivialité.

L'objectif de cette soirée, « pilotée » cette année par l'Association Sainte-Anastasio Danse, était de réunir les membres des associations communales. Après l'apéritif offert par les associations, les Présidents ont présenté leurs activités avant de laisser la place à un repas dansant des plus réussis.

**La réunion annuelle  
des associations  
aura lieu  
en salle du conseil municipal  
le jeudi 29 août 2019 à 18h30**

**Nouvelle Association !**

*Esquicho Grapaou*

C'est le nom d'une association 1901 dont les objets principaux sont la préhistoire, la protohistoire et l'histoire de la commune. Elle se propose de décliner et de relater, sous toutes les formes possibles, ces périodes historiques (Conférences, expositions, sauvegardes, suivi de documents archéologiques, inventaires, animations... etc.)

Pourquoi Esquicho Grapaou ? Notre commune, peu de monde le sait, est l'une de celles en France où les traces de l'homme moderne (Homo Sapiens sapiens) sont les plus anciennes connues à ce jour. Les premières découvertes datent de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et concernent la grotte de l'Esquicho Grapaou principalement. Actuellement, une action est menée par le Musée de France pour pérenniser un certain nombre de matériel concernant cette période et cette grotte entre autres. Ce matériel se trouve actuellement au musée des Eyzies et va donc officiellement être reconnu et réétudié. C'est par exemple le genre d'actions que cette association a menées et va mener.

Une conférence sur ce sujet est programmée le **Samedi 05 octobre 2019 à 15h30 au foyer.**

**Le nom Esquicho grapaou :** deux significations possibles. Le crapaud esquiché, compressé d'une part ; le crapaud volant, nom d'un oiseau fréquentant ce genre de lieu (Engoulevent). C'est, je pense, à cette dernière qu'il faut voir le nom donné à cette grotte.

Renseignements : Patrice Hurlin, [esquichograpaou@gmail.com](mailto:esquichograpaou@gmail.com) - site : [marbacum.fr](http://marbacum.fr)



## AATCC Qi Gong



### - A mon corps, je dis oui ! -

Le qi gong a comme ambition d'éveiller le désir d'explorer les mouvements du corps.

C'est une approche unique d'auto-développement et d'intégration psychocorporelle.

Cette technique s'adresse donc à ceux qui recherchent une dimension plus riche et plus profonde pour leur esprit, une ouverture au niveau des ressentis. Le ressenti est l'âme et l'essence des mouvements de qi gong.

Chacun de nous peut croître et se réaliser pleinement, grâce à l'utilisation des gestes de qi gong, parce qu'ils suggèrent des émotions de légèreté, de liberté, d'ouverture, de grâce et de plaisir.

Toutes ces qualités doivent défier la notion de temps. Il faut apprendre à vivre le moment présent : « ici et maintenant rien de presse ».

Il faut s'imprégner de ce que l'on fait, ne penser qu'à ça, concrètement vivre pleinement, « ce que je fais et dire ce que je fais ».

Les mouvements de qi gong sont simples après avoir acquis les calculs de base, pour les comprendre et les réussir.

Le chemin pour progresser passe par cette exploration ultime, cette recherche constante à trouver ce qui est le meilleur pour notre corps et notre esprit.

Pour les personnes ayant vécu ou vivant de graves traumatismes, c'est d'autant plus important. Le merveilleux, les résultats, reprise d'un état de bien être et reprise de la confiance en soi.

Le point de départ de notre exploration est la redécouverte et surtout la réutilisation d'une respiration profonde.

Elle révèle une perception de notre intérieur, une impression saisissante de ne faire qu'un avec le souffle. Une douce paix nous habite. Le pratiquant se sent relié à l'énergie qui entoure toute créature vivante, son esprit s'imprègne de la pratique. Ainsi les mouvements se manifestent par plus de légèreté, plus de liberté et plus de douceur. Pendant l'apprentissage, si l'on ressent un inconfort, ou une fatigue, il convient de diminuer l'ampleur, ou le nombre de gestes, ou de les ralentir, ou même de les arrêter.

Le fondement de la pratique étant une continuelle recherche de soulagement, d'adoucissement, d'apaisement de notre état.

Cette douceur, ce bien être acquis nous invite à une autre approche de la vie.

Il est captivant de noter que ce que l'on peut donner aux autres, dépend de ce que l'on a acquis au plus profond de soi même.

Le qi gong, source de plaisir, par sa pratique régulière, assure la beauté de son expression.

Toutefois, le but n'est pas d'atteindre la perfection : « quand les mouvements coulent de source, l'être devient un avec son instrument, le corps ».

Je remercie avec joie les personnes qui partagent ce cycle d'étude et de bonheur.

Gilbert Houllonne



## L'entente du Gardon





## MAISON EUZÉBY ÉTÉ 2019

### Exposition "VERS DE NOUVEAUX RIVAGES"

On ne présente plus Sophie Calle...

Depuis une trentaine d'années son travail ne cesse de séduire ceux qui le découvrent.

Chacune de ses expositions génère des milliers et des milliers de visiteurs.

Cet hiver par exemple, elle a fait exploser le box office de 5 musées marseillais. En même temps une grande rétrospective se tenait à Santiago du Chili.

Et Tokyo lui rendait hommage en programmant trois expositions simultanément.

Aux quatre coins du monde cette artiste française hors norme déplace les foules.

Ca ne s'arrête jamais et l'engouement est sans cesse grandi par le nombre toujours renouvelé de visiteurs.



Alors je crois qu'il faut se réjouir de recevoir une fois encore dans notre village cette extraordinaire artiste.

Elle aura mis plusieurs mois à élaborer une œuvre en hommage à son si cher ami, le manadier de taureaux, esthète, collectionneur éclairé, ami des plus grands, personnage hors norme : Jean Lafont.

Les livres en hommage à sa personnalité étonnante se succèdent cette année.

Pour marquer son attachement à cet homme, Sophie Calle a créé une œuvre tirée seulement à cinquante exemplaires.

Pour montrer, en exclusivité, cette œuvre originale Sophie Calle a choisi Russan, elle a choisi la petite maison où elle aime passer de jolis moments,

elle a choisi l'amitié.

C'est une chance.



Un autre artiste présentera ses drôles de peintures dans la Maison Euzéby. Celui là aussi revient pour la deuxième fois.

C'est Gérard Lattier. Il a 85 ans et depuis plus de 60 ans, il raconte des histoires très colorées avec une multitude de personnages. En règle générale, les récits sont véridiques et donnent une saveur particulière à l'œuvre.

Située entre l'art brut et la figuration libre, sa peinture ne peut pas être plus narrative car il joint comme Sophie Calle l'écrit à son travail.

C'est un travail exceptionnel que celui de Gérard Lattier. Et il convient vraiment de passer du temps devant ses grands panneaux de bois peints où la fantaisie, l'humour, la poésie et la foi se combinent pour faire un ensemble unique.

Il y aura bien évidemment d'autres artistes qui montreront leurs œuvres récentes mais je voulais m'attarder un peu plus sur ces deux là.

L'exposition de groupe s'intitulera "VERS DE NOUVEAUX RIVAGES"

L'exposition débutera le samedi 20 juillet et se terminera le vendredi 30 août.

Lilian Euzéby



**La Maison Euzéby est ouverte du Jeudi au dimanche de 11h00 à 13h00 et de 17h00 à 19h30. L'entrée est libre et gratuite. Aussi sur rendez-vous au 06 09 74 76 36**

**mail: [l.euzeby@yahoo.fr](mailto:l.euzeby@yahoo.fr)**

**Site de la Maison Euzéby pour voir les 11 éditions précédentes :**

**[www.maisoneuzeby.wordpress.com](http://www.maisoneuzeby.wordpress.com)**







## L'art Martial du bâton long

Club de Sainte-Anastasie

L'art du bâton long est une discipline personnelle et une découverte de soi. La main est sollicitée et tous les points qui la relient aux organes aussi.

Nous pratiquons en alignant les articulations sur les cercles de mouvements.

La séance débute par des assouplissements et un échauffement, comme dans la pratique des arts martiaux internes chinois. Prenez soin de votre corps, il vous fera plaisir...

Née d'une gestuelle très riche, la manipulation de bâton vient de l'art chinois et de sa philosophie du Tao. Le but est de faire circuler sans heurt l'énergie, la maîtrise de l'équilibre, la franchise de la décision, le contrôle du geste. L'esprit libre de création, quelques règles de base appliquées aident à mieux se sentir dans le mouvement.

Nous pratiquons une fois par semaine. Il y a aussi des cours de support le Samedi matin, deux fois par mois.

Nous organisons des rencontres interclubs, qui permettent d'échanger les points de vue dans un climat convivial.

On peut débiter à n'importe quelle période de l'année, il n'y a pas de compétition.

Les séances se passent à la grande salle de l'Espace Paul Maubon à Aubarne le Mercredi Soir de 19h à 21h. et Samedi matin 1 à 2 fois par mois.

Cours Adultes ou + de 16ans. De Septembre à Juin

Animateur : Christian Maurel, contact : 04 66 04 17 79

Site : [assoc-steanastasie.simplesite.com](http://assoc-steanastasie.simplesite.com) ou [www.bozendo-France.com](http://www.bozendo-France.com)



## GYM-DETENTE

### CHANGEMENT AU CLUB DE GYMNASTIQUE

Après plusieurs années de présence, les membres du bureau désirant passer la main, le 14 juin 2019 a eu lieu une Assemblée Générale Extraordinaire à la fin de laquelle un nouveau bureau a été élu.

Composition : Présidente - M<sup>me</sup> Mireille Martinez  
Secrétaire - M<sup>me</sup> Elisabeth Giraudot  
Trésorier - M. Pierre Chantard

Les anciens membres du bureau remercient tous les adhérents qui leur ont fait confiance durant toutes ces années et souhaitent la bienvenue à la nouvelle équipe qui permettra au club de continuer son action.

Concernant les cours, il a été décidé de supprimer le cours du mercredi programmé de 18h à 19h car très peu fréquenté.

Pour la saison 2019/2020 les cours auront lieu : Lundi de 20h à 21h  
Vendredi de 9h à 10h

Nous vous donnons rendez-vous pour la reprise des cours le vendredi 13 septembre.

**BONNES VACANCES A TOUS**





## LA DIANE COMMUNIQUE

### AMIS CHASSEURS ET NON CHASSEURS

**La saison 2019/2020 qui débute donne lieu à de nombreux changements sur le plan administratif et cynégétique de notre loisir.**

En premier lieu, l'instauration du permis national à 200€, voté à l'Assemblée Nationale et au Sénat + 5€ de timbre et 20€ d'assurance, soit 225€ ou un permis départemental à 168€ tout compris.

Un pack famille a été mis en place par la **FDCG**. (ex. 1 couple qui prend son permis départemental bénéficiera d'une remise de 40€ et 20€ supplémentaire pour chaque enfant chasseur résidant dans le foyer, familles recomposées incluses).

Pour le petit gibier, a été votée à l'Assemblée Générale d'Aigues-Mortes, le 28 Avril dernier, la **mise en place d'un PMA (prélèvement maximum autorisé par jour et par chasseur).**

**Tourterelles des bois 2 par jour**

**Caille des blés 4 par jour**

**Perdrix rouge 2 par jour**

**Faisans communs 3 par jour**

**Lièvre 1 par jour**

**Grives et merles 30 par jour.**

**Pour la contribution financière territoriale liée aux dégâts sangliers**, avec l'apparition du permis national à 200€, le paiement des dégâts du grand gibier dans les départements, **ne s'organiserait plus autour du timbre grand gibier départemental** (dont le prix a été réduit à un strict minimum réglementaire) mais devra être réparti à l'échelle des territoires en fonction des Unités de gestion. **Pour notre Société, la contribution a été fixée à 1€40 l'hectare soit environ 6000€ pour la saison 2019/2020.**

Ce qui nous amène à **augmenter la cotisation de toutes nos cartes de 30€, cartes gratuites de + 70 ans comprises**. Ne sont pas concernées les cartes de 1<sup>ère</sup> année de permis.

Un certain nombre **de personnes se sont plaintes de nuisance olfactive** provenant de la fosse à déchets. Pour la saison à venir, nous allons enfouir ces déchets sur une fosse compartimentée en 3 parties ce qui nous permettra un entretien plus facile avec chaux et terre. Je tiens quand même à signaler que ces odeurs n'ont jamais été ressenties au niveau des habitations mais seulement à proximité de la fosse. **Pour rappel, nous ne traitons pas de l'essence de lavande, mais des déchets animaliers.**

### Date importante

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'OUVERTURE LE 10 AOÛT A 17 HEURES AU RDV.**

**Suivie de la 1<sup>ère</sup> remise de carte jusqu'à 20 heures.**

**2<sup>ème</sup> remise de carte le Samedi 7 Septembre de 10h à 12h au RDV.**

**Attention, aucune carte ne sera remise sans son paiement complet.**

La société de chasse tient à rendre un hommage particulier à M. CARON Marcel, notre trésorier, disparu à Noël dernier.



Le Président  
VINCENT Serge







## ART ET CULTURE Sainte-Anastasie

L'association organise tout le long de l'année diverses manifestations dans le cadre de l'art et de la culture (exposition, sorties, théâtre...) et anime deux ateliers :

**Atelier peinture** : mercredi matin au foyer Paul Maubon, hameau d'Aubarne. Chacun suit son inspiration et sa technique, avec le soutien d'un professeur de peinture.

Séance de 2h : mercredi matin à 9h30 au foyer d'Aubarne. Reprise des cours mi-septembre.

**Atelier Feng-shui** : Pratique qui offre de multiples applications pour optimiser la circulation de l'énergie et apporter du bien-être. Séance de trois heures par mois (lundi après-midi). Participation de 5€ par séance.

**23 au 27 septembre 2019** : voyage à Madrid. Visite de la ville avec ces musées incontournables

**12 et 13 Octobre 2019** : salon des créateurs

Pour toute information et inscription, vous pouvez nous contacter :

Mail : [artetculture.sainte-anastasia@gmail.com](mailto:artetculture.sainte-anastasia@gmail.com)

Tél : 06 85 72 07 95 ou le 06 86 54 33 15.



## LE CIGALON

**Le groupement associatif occupe le terrain social où il dispose d' une place reconnue par les pouvoirs publics. L'isolement social est un fléau aux conséquences délétères pour la santé et le bien-être des aînés.**

Les associations, au service des seniors, répondent à certains besoins.

Une activité bien choisie réduit le sentiment d'isolement, enrichit le quotidien et tente d'atteindre ce que l'on nomme le mieux vieillir .

Les associations ont leur raison d'être par la création et l'animation, d'un groupe de personnes retirées de la vie active. Ces clubs cherchent à répondre à ces besoins qui ne sont pas toujours pris en compte.

Profiter de son temps libre pour réaliser une ou plusieurs activités à un fort potentiel thérapeutique et voire découvrir de nouvelles aptitudes ainsi :

- créer de nouveaux liens et rompre l'isolement
- stimuler votre corps et votre cerveau (un esprit sain dans un corps sain)
- découvrir de nouveaux centres d'intérêts (sorties touristiques et culturelles) et retrouver un nouveau sens à la vie.

En adhérant à un club, vous occupez votre temps libre, en rencontrant des personnes partageant le même intérêt que vous. Les activités proposées entretiennent votre mémoire et préservent vos capacités que vous soyez débutant ou confirmé.

Pour débiter une nouvelle activité, n'hésitez pas à contacter les différentes associations de votre ville pour leur demander conseil.

Pour prévoir son budget d'activité, les structures bénévoles, type association, proposent des services à moindre coût. Elles vous invitent à les rejoindre.

### Panachage d'activités aux horaires propices aux seniors

Foyer Paul Maubon Agenda hebdomadaire

Jour de la semaine	associations	horaire	activité
lundi	Art et Culture	14h	Feng shui
mardi	Le Cigalon	14h/17h30	Jeux de société, informatique, activité physique, causerie autour d'un café
mercredi	Art et Culture	9h30/11h30	Peinture dirigée atelier peinture libre
jeudi	Anastasie Danse	10h30/11h30	pilates

L. POTEZ

### Le Cigalon : semaine bleue 2019

Cette année, Le Cigalon participe à la semaine bleue avec l'association Arpagus Repas dansant le dimanche 6 octobre 2019 à 12h au foyer d'Arpaillargues, inscriptions auprès du club.



## Les Chatgabonds



Vivre dans la rue, c'est mourir en silence. Je n'ai pas choisi de vivre ainsi et voici mon histoire : Les Chatgabonds m'ont capturé alors que j'étais très malade, faible et dans un état pitoyable. Merci à la dame chez qui je m'étais réfugié et qui a prévenu les Chatgabonds. Le vétérinaire m'a arraché plusieurs dents car j'avais les gencives enflammées. Après quelques jours de bons soins et d'amour chez Virginie, mon état se dégradait. Et pour cause j'ai le « sida du chat ».

Je ne suis pas contagieux pour l'homme mais hélas, je le suis pour mes copains les chats.

Je suis condamné à vivre isolé. Virginie des Chatgabonds me conduit régulièrement à Montpellier chez un vétérinaire spécialisé dans ma maladie qui me prodigue des séances de laser. Je récupère, je reprends goût à la vie. On m'a prénommé « Loulou ».



Et puis, il y a ma copine tigrée Kimchi surnommée « la minette de la cantine » de l'école. Affamée avec de gros problèmes intestinaux, elle aussi a consulté plusieurs fois le vétérinaire. Après plusieurs jours en famille d'accueil, elle a eu la chance d'être adoptée. Merci à sa nouvelle famille.

Et puis aussi notre beau Luigi beige aux poils longs, à l'œil bleu, le pauvre il lui manque un œil. Trouvé en face du cimetière de Russan dans une ravine. Va-t-il trouver une nouvelle famille ? Ou retrouver la famille qui l'a abandonné ?

Nous les chats errants, sommes capturés, stérilisés et soignés par les Chatgabonds. Aidez-les pour qu'ils nous sauvent ! Ils cherchent des familles d'accueil pour notre convalescence.

« Loulou »

Nous sommes à la recherche de familles d'accueil pour des chats ou chatons en attente d'adoption. Tous les frais sont pris en charge par l'association. Veuillez nous contacter si vous voulez nous aider en accueillant un loulou. Merci.



Surpopulation féline. Arrêtons de faire naître des chatons : stérilisons !



[www.adap64.com/Association de Défense Animale Pyrénéenne](http://www.adap64.com/Association de Défense Animale Pyrénéenne)

**La 16<sup>ème</sup> étape  
du Tour de France  
passe  
à Sainte-Anastasie  
le 23 juillet !**

**TOUR  
de  
France**

EN 1919,  
SI ON FAISAIT UN TOUR AU PONT...  
L'histoire d'une passion







## Ste-Anastasie Danse

Cette année l'association a rassemblé 73 adhérents dont 28 de notre commune. Notre bal de la St-Patrick organisé le samedi 9 mars a eu beaucoup de succès. Après le repas irlandais proposé par les membres de l'association, le groupe « Dancing Feet » venu comme chaque année d'Ecosse a animé ce moment festif. Tout le monde a pris beaucoup de plaisir à danser au rythme des musiques traditionnelles de l'Irlande.

Depuis quelques années, les adhérents de l'association se retrouvent une fois par an pour un week-end en gîte. Cette année nous sommes allés à Grillon dans le Vaucluse. Au programme, randonnées dans la campagne provençale et danses

en soirée. De bons moments partagés dans la convivialité.

Un groupe d'adhérents a été reçu par l'association « Maison basque de Montpellier » pour un stage de danses basques animé par Patxi Perez suivi d'un bal.

Le 14 juin, nous avons participé au repas des associations de Ste Anastasie.

L'atelier de danse traditionnelle reprendra le 12 septembre.

La danse de salon, claquettes et Gym Pilate reprendront à la fin du mois de septembre.

### Les ateliers de l'association pour la rentrée 2019

- Danses traditionnelles tous les jeudis de 20h à 22h. Un autre atelier est proposé à Arpaillargues le mardi à 18h pour les débutants, 19h30 pour les danseurs confirmés.
- Gym Pilate les lundis de 20h30 à 21h30 et jeudis de 10h30 à 11h30.
- Danse de salon les lundis de 19h30 à 20h.
- Claquettes les lundis de 18h30 à 19h30.

### Les manifestations à venir

- La journée champêtre aura lieu le 1er septembre.
  - Samedi 28 septembre, bal animé par le groupe « Les Chanceurs »
- D'autres manifestations pourront être organisées, nous vous tiendrons informés.

L'association remercie la commune de la mise à disposition de l'espace Paul Maubon pour les différents ateliers et manifestations.

Inscription à l'association 5€ par personne et 25 € par famille.  
Pour tous renseignements et inscriptions n'hésitez pas à nous contacter :  
[berangerem30@orange.fr](mailto:berangerem30@orange.fr) - 04 66 63 05 55 - 06 88 51 52 53



Le groupe d'adhérents pour la Saint-Patrick



Week-end de l'association à Grillon





## Les Canailles toujours en forme

On n'arrête décidément plus la dynamique équipe des parents d'élèves !

Depuis la rentrée scolaire, l'APE Les Canailles a organisé pas moins de quatre actions, toutes couronnées de succès.

Les parents ont en effet reconduit le loto et la vente des chocolats pour les fêtes de Noël et de Pâques. Tout comme le marché aux fleurs qui a duré cette année deux jours et sur deux sites différents pour permettre une plus grande facilité d'accès à tous les habitants.



Loto - Dimanche 27 janvier 2019



Marché aux fleurs - Samedi 12 mai 2019

L'APE a également innové en relançant le Carnaval le 16 mars dont le défilé dans les rues de Russan sous un soleil radieux a largement contribué à animer le village.

# CARNIVAL





# VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Enfin, signalons aussi la vente des gâteaux à la veille des vacances ainsi que la buvette lors de la Féria du Scrap' qui permettent de réunir encore plus de fonds pour financer les activités, sorties et matériels pédagogiques des écoliers.

Grâce à toutes ces actions, l'APE a reversé la somme de 3 150 € à la Coopérative Scolaire afin d'aider au financement des projets listés ci-dessous et ainsi amoindrir la participation financière des parents :

- ▶ Rallye lecture (CM2)
- ▶ Sortie au Parc Ornithologique du Pont de Gau aux Saintes Marie de la Mer (CE2 & CM2)
- ▶ Intervention d'un apiculteur en classe + visite du rucher à Cardet (MS/GS et GS/CP)
- ▶ Sortie Cinéma (PS/MS et MS/GS)
- ▶ Atelier Théâtre (CE1)
- ▶ Sortie au Seaquarium du Grau du Roi (PS/MS)
- ▶ Matériel pédagogique (CM1)



## Une graine de championne à l'école !

L'APE Les Canailles, l'école et l'ensemble des habitants du village se réjouissent de compter parmi eux une championne du Gard en escrime. La jeune Oriane ARNAUD-GIBOULET, qui fêtera ses 9 ans en juillet et termine son CE2 a raflé le titre le 1er juin dernier. Elle qui n'a commencé à manier le fleuret que depuis quelques mois à l'escrime club d'Uzès offre ainsi une belle récompense à sa famille et à notre école. La valeur et le talent, conjugués à un travail acharné, offrent de très belles réussites à tout âge. Bravo Oriane !



Vous pouvez nous contacter par mail à [contact@apelescanailles.com](mailto:contact@apelescanailles.com)

et suivre notre actualité sur notre site internet : [www.apelescanailles.com](http://www.apelescanailles.com)

ou bien sur notre nouvelle page Facebook : <https://www.facebook.com/apelescanailles30190>



**Valoriser  
Préserver**  
**Restaurer notre patrimoine  
sont les objectifs de notre association.**

## Nos Actions en cours :

**Conventionnement avec la commune pour nos opérations.** Le texte a été validé en conseil municipal du 17 avril 2019, et adressé à l'Association le 13 mai. Une demande de mise au point sur les responsabilités des parties a été faite auprès de la commune.

### Valoriser Baume-Latrone

Depuis la création de l'association en 2016, nous avons lors de nos échanges avec les collectivités (1), abordé la nécessité d'une valorisation de Baume-Latrone, principal patrimoine de la commune.

Sollicités par la Région Occitanie sur ce projet, et accompagnés par l'association Les Amis de la Réserve de Biosphère des Gorges du Gardon, nous avons présenté le 13 mars à la Région Occitanie (2) le point sur les actions entreprises, comme l'étude d'une étudiante de la Faculté d'Avignon sur la médiation autour de la grotte, les ateliers lors des journées du patrimoine, ainsi que les développements possibles en s'inspirant de l'expérience de Javols, portée par la Région Occitanie, et d'une communauté de communes autour d'une grotte ornée.

L'échange a porté sur les transpositions possibles, et sur le montage de ce projet.

Suite à cette réunion, nous avons sollicité la commune de Sainte-Anastasie pour faire un point sur ce projet.

Nous sommes en attente d'une date de réunion.

(1) Sainte-Anastasie, SMGG, Pays de Garrigues et Costières de Nîmes, Tourisme Gard, CAUE 30, Région Occitanie

(2) Direction du tourisme, valorisation des grands sites, Direction de la culture et du patrimoine, Direction des Systèmes d'information

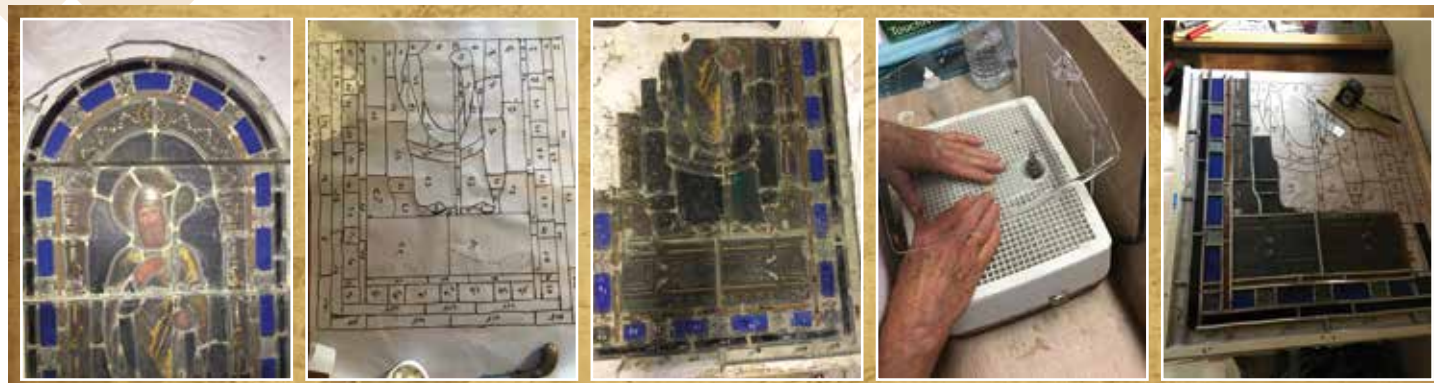
### Restaurer un premier vitrail de l'église de Vic

Récupéré dans la tribune de l'église, le vitrail a d'abord été débarrassé, par lavage, des salissures du temps, puis nous avons mémorisé son état d'origine en prenant un jeu de photos, relevé le tracé des plombs sur des calques, et numéroté les verres.

Après un minutieux travail de démontage des plombs anciens, lavage des verres, préparation de verres de substitution pour les manquants, et le doublage des verres fêlés qui seront contrecollés pour assurer leur pérennité.

Actuellement, il est en cours le remontage des plombs, en respectant le tracé d'origine des chemins de plombs.

Ce travail est réalisé par Josiane Robert, avec les conseils de Nathalie Faleschi, et financé par l'association Sainte-Anastasie Patrimoine. Un don a été dédié par l'une de nos concitoyennes.



L'association remercie la famille de Francine Merle pour le don fait en faveur de l'église de Russan.





**RENOV ! MOTOS**

**L'ATELIER MOTO**  
CENTRE COMMERCIAL LA CALMETTE  
06 59 44 44 82



SAINTE ANASTASIE  
**AUBARNE**  
PLACE DU JEU DE BOULES  
**TEL : 07 62 09 60 89**  
Ouvert du Mercredi au Dimanche



*Praticienne en Hypnose*

Hypnose Ericksonienne - Diplômée de l'ARCHE  
Enfants - Adultes - Personnes Agées

*Marion Garcia*

Gestion des émotions, du poids  
Développement personnel  
Peurs, stress, anxiété  
Troubles du sommeil  
Arrêt du tabac  
Gestion des troubles cognitifs  
Deuils, séparations ...

2 Bis Avenue de la Libération 30700 UZES - Sur rendez-vous 06.89.88.49.80  
Mail : mariongarciahypno@gmail.com  
f Hypnose Gard Bassin Uzétien Cévennes



**CTG**

- Plomberie
- Étanchéité
- Ramonage
- Zinguerie

**CHAUFFAGE TRADITIONNEL DU GARD**

Grand Rue - Aubarne 30190 Sainte-Anastasie  
Tél. 04 66 23 40 20 • Peyron Florian - Tél. 06 62 54 35 66



**HERCHE  
MIDI**  
IMMOBILIER

**DPE offert sur mandat exclusif !**

TRANSACTION – ESTIMATION  
Recherche sur mesure...  
Sur rendez-vous 7j/7

Votre interlocutrice : *Patricia LEYRAL*  
Tél. 06 20 85 71 06



[www.immobilieruzège.com](http://www.immobilieruzège.com) / [contact@cherche-midi-immobilier.fr](mailto:contact@cherche-midi-immobilier.fr)  
**30190 RUSSAN SAINTE-ANASTASIE**



## Préserver notre cadre de vie

### CAMPAGNE D'EMBELLISSEMENT



Une action menée et bien reçue par les habitants des 3 villages Petits pas par petits pas le projet chemine et chemine à pas assurés. Le soutien des familles qui ont répondu à l'appel a été des plus vivifiants pour arriver à un résultat qui aujourd'hui se remarque.

### UNE REPARTITION A ÉTÉ DÉFINIE SUR LES 3 VILLAGES

Réalisées par les services municipaux, 7 jardinières adoptées, sont arrivées dans leurs familles d'accueil. Les végétaux attribués par le Département, font l'objet de séances de plantations entre jardinières et espaces verts et parfois même nos concitoyens ont l'idée de micros fleurissement opportuns comme sur le calvaire de Vic ou sur les terre-pleins de Russan. C'est aussi l'occasion d'actions participatives et de rencontres entre voisins. Les 2 espaces verts conséquents rue du Castellans et rue de la République sont entretenus par les riverains et le lien social se tisse à notre grande satisfaction.



Rejoignez-nous en adhérant à l'association, en suivant et en participant aux projets en cours, en nous contactant :  
Jean Minier 06 74 26 23 64  
Josiane Robert 06 18 39 15 53  
Et pour le fleurissement de la commune Marie-José Orta  
[sainte.anastasie.patrimoine@gmail.com](mailto:sainte.anastasie.patrimoine@gmail.com)





Vin de pays du Duché d'Uzès

Vin de pays d'Oc

Hameau de Vic, 30190 Sainte  
Anastasie

Tél. 04 66 81 05 61


port : 06 17 22 40 45

# CARITA TPA

## TERRASSEMENT DIVERS

06 27 26 24 54

caritatpa@orange.fr



145 Chemin rural n°8 des gours  
Aubarne 30190

### DEVIS GRATUIT

# ENTREPRISE BANCEL

## MENUISERIE



**Bois - Alu - PVC**  
*Neuf et rénovation*

Fenêtres - Porte Fenêtre - Porte d'entrée - Porte intérieure  
Volet battant & roulant - Porte sectionnelle - Cuisine - Agencement

### POMPES FUNÈBRES BANCEL



ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES  
CHAMBRE FUNÉRAIRE  
CONTRATS OBSÈQUES  
CÉRÉMONIE SONORISÉE  
Caveaux (entretien, nettoyage)  
Articles funéraires (fleurs, plaques)

*Une équipe à votre service dans un environnement privilégié*

30190 Sainte-Anastasie • [bancel.men@wanadoo.fr](mailto:bancel.men@wanadoo.fr) • 04 66 81 03 36





## Numéros Utiles



Mairie	04.30.06.52.00	Ecole publique	04.66.63.12.28
Agence postale (9h/12h)	04.66.03.85.34	Crèche 1, 2, 3 Soleil	04.66.63.95.33
Cantine scolaire	04.66.63.02.28	Bibliothèque (mardi a.m. et vendredi matin)	06.46.31.69.24

Repas à domicile (65 ans et plus, malades et handicapés) - Tél. SAVEUR-SERVICE – 06.29.38.91.52

### Services d'Urgence

**15** Samu - **17** Police / Gendarmerie - **18** Pompiers - **112** Toutes urgences

Gendarmerie St-Chaptes	04.66.81.20.73	Préfecture	0820.09.11.72
Cabinet médical	04.66.81.07.58	Eau potable : Nîmes Métropole	04.66.02.55.55
Docteur VIAN	06.25.65.18.73	Assainissement	04.66.02.55.55
Docteur MEYRAND	06.22.02.58.40	Centre de loisirs de Blauzac	07.50.28.72.30
Anne ALLEMAND (Kinésithérapeute)	04.66.63.81.69		
Assistante sociale (sur RDV)	04.66.03.48.00	<b>Infirmières</b>	
Centre anti-poison Marseille	04.91.75.25.25	BOURDIN Alexia	04.66.63.07.78/06.27.79.28.01
SOS Mains – Urgences	04.66.04.31.46	GAUBIAC Muriel	04.66.20.24.08/06.13.66.48.82
SOS Médecins Nîmes	04.66.36.70.22	LACOMBE Christelle	04.66.22.31.63/06.21.23.57.95
Pharmacie La Calmette	04.66.81.09.20	PENE Bruno	06.03.93.09.91
Pharmacie Saint-Chaptes	04.66.81.20.88	VERGNES Gina	06.03.93.09.91
Cabinet vétérinaire La Calmette	04.66.81.01.04		

EDF-GDF	0810 030 810	Permanence parlementaire de Madame Annie CHAPELIER
ERDF	0810 058 714	Député du Gard – 4 <sup>ème</sup> circonscription
Nîmes Métropole (standard)	04.66.02.55.55	60, rue des Ecoles – La Jasse de Bernard
Nîmes-Métropole Déchetterie : ramassage des recyclables (tri sélectif) : Hameaux de Russan, Vic, Campagnac et Les Mas : mercredi matin ; Les Bégudes : jeudi matin		30560 Saint-Hilaire de Brethmas
Ordures Ménagères (déchetterie/tri sélectif)	04.66.02.54.54	Tél. 04.66.25.25.84 (Alès)
Conseil Départemental	04.66.76.76.76	Tél. 01.40.63.74.34 (Paris)
		Courriel : <a href="mailto:annie.chapelier@assemblee-nationale.fr">annie.chapelier@assemblee-nationale.fr</a>
		Site web : <a href="http://www.annie-chapelier.fr">www.annie-chapelier.fr</a>

## Liste des Associations

<b>AATCC (Qi Gong)</b>	<b>Gilbert HOULONNE</b>	<b>06.83.03.00.62</b>	<b><a href="mailto:martine.houlonne@orange.fr">martine.houlonne@orange.fr</a></b>
<b>ALEPH</b>	<b>Lilian EUZEBY</b>	<b>06.09.74.76.36</b>	<b><a href="mailto:l.euzeby@yahoo.fr">l.euzeby@yahoo.fr</a></b>
<b>ANASTASIE TANGO</b>	<b>Viviane POTEZ</b>	<b>04 66 63 83 27</b>	<b><a href="mailto:anastasietango@gmail.com">anastasietango@gmail.com</a></b>
<b>APE LES CANAILLES</b>	<b>Jessica DE CORO</b>	<b>06.26.39.16.80</b>	<b><a href="http://contact@apelescanailles.com">contact@apelescanailles.com</a></b>
<b>ART ET CULTURE</b>	<b>Nancy BRUYAS-BOUQUET</b>	<b>06.85.72.07.95</b>	<b><a href="mailto:artetculture.sainte-anastasia@gmail.com">artetculture.sainte-anastasia@gmail.com</a></b>
<b>CITOYENNETE ECOLOGIE</b>	<b>Patrick DAIGNES</b>	<b>04.66.63.05.26</b>	
<b>ECOLE DE MUSIQUE</b>	<b>Monique RICHARD</b>	<b>04.66.63.03.03</b>	
<b>ENTENTE DU GARDON</b>	<b>Daniel GRIOLET</b>	<b>06.23.87.04.89</b>	<b><a href="mailto:daniel.griolet@sfr.fr">daniel.griolet@sfr.fr</a></b>
<b>ENVIE DE...</b>	<b>Mérelia DESCARPENTRIES</b>	<b>06.61.33.54.78</b>	
<b>ESQUICHO GRAPAOU (Patrimoine)</b>	<b>Patrice Hurlin</b>	<b>06 12 32 37 82</b>	<b><a href="mailto:esquichograpaou@gmail.com">esquichograpaou@gmail.com</a></b>
<b>ESCRIME AU BATON LONG</b>	<b>Christian MAUREL</b>	<b>06.78.77.24.23</b>	
<b>FNACA</b>	<b>Georges MOULIN</b>	<b>04.66.60.12.54</b>	
<b>GYM DETENTE</b>	<b>Mireille MARTINEZ</b>	<b>06.33.25.23.15</b>	<b><a href="mailto:gymdetentesteanastasia30@sfr.fr">gymdetentesteanastasia30@sfr.fr</a></b>
<b>LA BOULE RUSSANAISE</b>	<b>Catherine HERAUD</b>	<b>06.38.10.15.97</b>	<b><a href="mailto:cathyheraud801@gmail.com">cathyheraud801@gmail.com</a></b>
<b>LA SOCIÉTÉ DE CHASSE</b>	<b>Serge VINCENT</b>	<b>04.66.63.22.86</b>	
<b>LA GALANTE PRODUCTIONS</b>	<b>Walter BADET</b>	<b>06.35.33.35.50</b>	
<b>LE FIL DE SOIE</b>	<b>Athon LEFORMAL</b>	<b>04.66.63.12.80</b>	
<b>LE CIGALON</b>	<b>Louis POTEZ</b>	<b>06.80.05.64.13</b>	<b><a href="mailto:seniors.steanastasia30190@gmail.com">seniors.steanastasia30190@gmail.com</a></b>
<b>LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE</b>	<b>Jacqueline GINER</b>	<b>04.66.81.03.77</b>	
<b>LES CHATGABONDS</b>	<b>Véronique MAJEWski</b>	<b>06.13.36.01.67</b>	<b><a href="mailto:leschatgabonds@free.fr">leschatgabonds@free.fr</a></b>
<b>LES ENFANTS CHANTANTS</b>	<b>Nathalie FELJAS</b>	<b>07.78.05.09.29</b>	
<b>REVES'ELLES</b>	<b>Marion PASCAL</b>	<b>06.73.19.48.37</b>	<b><a href="mailto:reves.elles@gmail.com">reves.elles@gmail.com</a></b>
<b>SAINTE-ANASTASIE DANSE</b>	<b>Michel MARTIN</b>	<b>04.66.63.05.55</b>	<b><a href="mailto:berangerem30@orange.fr">berangerem30@orange.fr</a></b>
<b>SAINTE-ANASTASIE EN FETE</b>	<b>Kelian MORENO</b>	<b>06.66.10.89.73</b>	<b><a href="mailto:comite.sainte-anastasia@gmail.com">comite.sainte-anastasia@gmail.com</a></b>
<b>SAINTE-ANASTASIE PATRIMOINE</b>	<b>Jean MINIER</b>	<b>06.74.26.23.64</b>	<b><a href="mailto:sainte.anastasia.patrimoine@gmail.com">sainte.anastasia.patrimoine@gmail.com</a></b>





**Océan**

COLLECTE  
ORDURES MÉNAGÈRES  
ET SÉLECTIVE  
PROPRETÉ URBAINE  
GESTION DE DÉCHETTERIES

627, ANCIENNE ROUTE D'AVIGNON  
30 000 NÎMES

**TEL. 04 66 38 19 60**  
**FAX : 04 66 39 10 55**

[HTTP://WWW.OCEAN-NIMES.NET](http://www.ocean-nimes.net)



**C.A Paysage**

*Création de Jardins  
Entretien Elagage*

**Charlie Ayrald**  
06 27 51 28 86  
charlie.ayrald@orange.fr  
17, rue du Moulin à vent  
30190 La Calmette


**MARGUERITTES - BEZOUCE**  
**AMBULANCES**



SARL NP AMUBLANCES  
542 Avenue Clément Ader  
30 320 MARGUERITTES  
npambulances@orange.fr


**Tél. 04 66 75 63 07**  
**24h/24 7j/7**

Le terrain à bâtir  
by **HECTARE**



© MACN 2018 - HECTARE - Montage MACN - photo shutterstock

Retrouvez tous nos diamants sur



**RISO**  
PRODUCTIVE PRINTING

Des solutions d'impression  
**UNIQUES** et **ÉCOLOGIQUES**  
dédiées aux Collectivités Locales



**+**  
Équation optimale  
Prix / Productivité / Couleur

**160**  
ppm  
160 pages  
par minute

**❄️**  
Impression  
à froid

**inkjet**  
Technologie  
jet d'encre

Contactez nous pour un audit gratuit et complet de votre  
mode de fonctionnement

**RISO FRANCE**  
Immeuble Le Business Plaza - Parc Eureka RDC bat 3  
159 Rue de Thor - 34036 MONTPELLIER CEDEX  
04 67 99 45 00 // [contact@risofrance.fr](mailto:contact@risofrance.fr)



## Vous avez rendez-vous !

### JUILLET

**20 juillet au 30 août** : Exposition d'art contemporain  
Maison Euzéby (ALEPH)

**23 juillet** : 16<sup>ème</sup> étape du Tour de France

**25 au 28 juillet** : Fête Votive

### AOÛT

**10 août** : Assemblée Générale d'Ouverture  
(La Diane – RDV de chasse)

**29 août** : Réunion annuelle des associations - Mairie

**28-29-30 août** : Permanence inscriptions  
services périscolaires - École

### SEPTEMBRE

**3 septembre** : Ouverture Bibliothèque  
– Foyer Espace Paul Maubon

**4 septembre** : Portes-ouvertes Centre de Loisirs - École

**6 septembre** : Don du sang (Saint-Chaptes)

**25 septembre** : Réunion départementale des Comités  
FNACA du Gard

**28 septembre** : Bal de rentrée (Sainte-Anastasie Danse)

**27 au 29 septembre** : Journées de nettoyage du Gardon

### OCTOBRE

**5 octobre** : Conférence sur « L'ère du chevauchement de  
Neanderthal et de Cro magnon à Ste Anastasie ».

Association Esquicho Grapaou – Foyer Espace Paul Maubon

**12 et 13 octobre** : Salon des créateurs (Art et Culture)

### NOVEMBRE

**15 novembre** : Don du sang (Saint-Chaptes)

**11 novembre** : Commémoration de l'Armistice  
de 1918 au Monument aux Morts

### DÉCEMBRE

**13 décembre** : Spectacle « 20 ans Après »  
Les Vendredis de l'Agglo – Espace Paul Maubon  
(Nîmes-Métropole)

### JANVIER 2020

**10 janvier** : Vœux à la population  
Foyer Espace Paul Maubon

**16 janvier au 15 février** : Recensement de la population

**18 janvier** : Repas des aînés – Foyer Espace Paul Maubon

*N'hésitez pas à découper et afficher pour ne pas oublier ! Attention : ce planning est susceptible de subir des modifications.*

## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES (Mise à jour 01 juin 2019)

Sandrine ISAIA	04.66.63.14.68
Vanessa PLATON	04.66.20.53.74 / 06.09.17.30.21
Christelle RAVENT	04.66.63.03.33 / 06.59.95.68.59
Corinne RIUS	06.95.87.85.32



## ETAT CIVIL (Au 01 juin 2019)

### NAISSANCES

CLANIS ESTRADA Amélia le 22 janvier  
BORTOT MELLADO Raphaël le 31 janvier  
CARPENTIER Kaïs le 14 mars  
BRUNEL Linio le 21 mars  
DA SILVA Ema le 23 mars  
CHABAUD Emilio le 21 avril



### MARIAGES

Aucun mariage depuis la dernière liste arrêtée



### DÉCÈS

BOLLÉ Chantal le 24 décembre 2018  
CARON Marcel le 26 décembre 2018  
SURDO Salvatore le 07 février  
THIBAUD Francine épouse MERLE le 04 mars  
LOPEZ Marie-José le 05 juin



*Une pensée toute particulière pour Monsieur Stéphan COLL dont nous avons omis de mentionner le décès sur le précédent journal. Nous prions la famille d'accepter nos sincères excuses.*



# LE PETIT BOUDOIR

Salon de coiffure

06 26 20 57 34

Lorie Vitiello

64 Grand Rue (Aubarne) | Sur rendez-vous lundi - mardi  
30190 Ste Anastasie | jeudi - vendredi et samedi

# BOUCHERIE - CHARCUTERIE

CROS Michel *Boucher Affineur*

Viande de premier choix

Plats cuisinés

Porc - Veau - Agneau

provenance Lozère

(et des départements limitrophes)



Boeuf *flour de* **LIMOUSINE**



103, Avenue Raoul Vezol - 30190 SAINT-CHAPTES  
Tél. 04 66 81 24 70

*Votre façadier*

Julien LEYNINGER

Tél. 06 72 72 25 03



Enduit de façade • Neuf / Rénovation  
Isolation Thermique par l'Extérieur

info.decofacades@gmail.com

<http://www.decofacades.fr/>

30700 BLAUZAC



# Gîte des Figourières

Gîte d'étape  
Chambres et table d'hôtes  
Salle de réception

Hameau de Russan

F -30190 Sainte-Anastasie

☎ +33 (0)4 66 63 89 89

☎ +33 (0)4 66 63 89 88

Web : [www.gitesainte-anastasie.com](http://www.gitesainte-anastasie.com)  
E-mail: [infos@gitesainte-anastasie.com](mailto:infos@gitesainte-anastasie.com)

# APEX

## LOCATION

**Tourisme et Utilitaires**

Carrosserie • Tôlerie • Peinture

808 av. du Maréchal Juin - 30000 Nîmes

Tél. : 04 66 38 09 66

Fax : 04 66 29 91 94

# TIXA - BETON



BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI

BÉTONS DÉCORATIFS

PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS  
Livraison toutes quantités

ou pris sous centrale

CD 22, le Village, 30190 DIONS

Port : 06 16 02 01 45

Tél./fax : 04 66 81 08 51

[tixabeton@wanadoo.fr](mailto:tixabeton@wanadoo.fr)

La Communication proche de vous...  
Gilles GARCIA

**COM' Equinoxe**

- Mise en page & Création
- Toute l'imprimerie
- Signalétique
- Adhésifs véhicule, vitrine, panneau...
- Logo
- Sérigraphie
- Bulletins Municipaux
- Tous supports

Tél. 06 12 78 12 38 • [com-equinoxe@orange.fr](mailto:com-equinoxe@orange.fr)



# Fête Votive de Russan Sainte Anastasie 25 - 26 - 27 - 28 Juillet 2019

Aubades à la population de Ste Anastasie.  
Le dimanche 14 Juillet à Aubarne et Vic / Dimanche 21 Juillet à Russan.

## JEUDI 25 JUILLET 2019

- 18H00 ABRIVADO BANDIDO de 10 taureaux avec la manade **DU GARDON**.
- 19H30 APERITIF animé par "**FIESTA CAMACHO**".
- 20H30 GRAND REPAS sur la place de la fontaine.  
**Menu 15 euros** : Paëlla, fromage, dessert et vin.  
Réservation et règlement avant le **19 Juillet** à la mairie, boulangerie.  
Ou M. Altier Jonathan au **06.24.52.28.42**.
- 22H00 GRAND BAL avec l'orchestre "**FIESTA CAMACHO**" et leurs danseuses.

Réservation des  
maillots de fêtes  
à la boulangerie,  
Règlement à la  
commande.

## VENDREDI 26 JUILLET 2019

- 10H00 DEJEUNER au foyer communal d'Aubarne offert par la population du village. (Aubades)
- 11H00 DEPART DE LA LONGUE avec la manade **DU SEDEN**.
- 12H00 APERO DES COPAINS animé par **LUCAS GARCIA** & Friends.
- 15h00 CONCOURS DE BOULES. 80 euros + Mises.
- 18H30 ABRIVADO BANDIDO avec la manade **DU SEDEN**.
- 19H30 APERITIF musical par **DJ FLO**.  
Nouvelle scène, nouvelle structure sur 3 jours. Sonorisation et lumières by **Audiolights Grand Sud**. (AGS).
- 21H00 ENCIERRO PISCINE dans la cour de la mairie, sur sablette, avec la manade **DU SEDEN**.
- 22H00 GRANDE SOIREE by **ROMAIN GRAZIOLI** résident "LA BRASERIE DES ANTONINS" à Nîmes et  
"Le Papagayo" au Grau du Roi. + **William Bressy** (Saxophoniste) + **Danseuses**.

## SAMEDI 27 JUILLET 2019

- 10H00 DEJEUNER sur la place de la fontaine à Russan offert par la population du village. (Aubades).
- 11H00 ABRIVADO LONGUE, départ du Gardon (plagette) avec la manade **DU MOUTET** et la manade  
**LA CLASTRE**. 2 passages de 2 taureaux par manade.
- 12H00 APERO DEGUISE "Venez comme vous êtes" par **JORDAN BENEZET** (Le Show) & **DJ TRIS**.
- 15H00 CONCOURS DE BOULES. 100 euros + Mises.
- 16H00 DECONNADE DU VILLAGE.
- 18H00 ABRIVADO BANDIDO avec la manade **LA CLASTRE** et la manade **DU MOUTET**.
- 19H00 APERITIF musical par **MATHIS BOULOC**, résident au bar **LE VICTOR HUGO** à Nîmes.
- 20H30 ENCIERRO PISCINE dans la cour de la mairie avec la manade **DU MOUTET** et la manade  
**LA CLASTRE**.
- 22H00 GROSSE SOIREE by **MATHIS BOULOC** + **NUMA NITE** (percu) + Show Gogo performeuse.

## DIMANCHE 28 JUILLET 2019

- 09h30 DEJEUNER au PRIEURE avant le **PONT ST NICOLAS**.
- 10H30 DEPART DE LA LONGUE avec la manade **DU GARDON**.
- 12H00 BIG APERO MOUSSE by **DJ TRIS** + Peña **L'OCCITANE** (offert par Nîmes métropole).
- 15H00 CONCOURS DE BOULES. 100 euros + Mises.
- 17H30 ROUSSATAIO avec la manade **PUIG** (offert par Nîmes métropole).
- 18H30 ABRIVADO BANDIDO par la manade **DU GARDON**.
- 19H30 APERITIF-MUSICAL par **LUCAS GARCIA** & **FRED GARNIER**, résident **BODEGA LITRI CAMINO** à Nîmes.
- 21H00 ENCIERRO PISCINE cour de la mairie par la manade **DU GARDON**.
- 22H00 CLOSING DE LA FETE façon **LITRI CAMINO** par **FRED GARNIER** & son poulain.